



MUNICIPAL
Gazette
 MUNICIPALE
 DE—OF
Montreal

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal
 Official organ of the Corporation of the City of Montreal
 CANADA

Première année No. 20
 First Year

20 Juin 1904
 June

Les abonnements sont reçus chez
 Le Trésorier de la Ville de Montréal,
 Hôtel de Ville

Les autres communications doivent être adressées au directeur de
 "LA GAZETTE MUNICIPALE"
 Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
 The City Treasurer of Montreal
 City Hall

All other communications should be addressed to the managing-editor of
 "The Municipal Gazette"
 City Hall

TELEPHONE : MAIN 4240

Parait le lundi matin
 Published every Monday morning

Abonnements
 Subscriptions \$2 par an
 a year
 Payables d'avance
 Payable in advance

LE PAIN

RAPPORT DE L'ANALYSTE DE LA VILLE, SUR LES
 "FEUILLES DE PAPIER GOMME POUR
 ETIQUETER LE PAIN."

Hôtel de Ville, Montréal, mai 1904.

Cité, No. 1009.
 Dr J.-J. McCarry,
 Inspecteur en chef des aliments, Cité.

Cher monsieur,

Les échantillons de feuilles de papier blanc gommé, marqué tel que dit plus haut, reçus de vous le 11 du courant par l'entremise de M. L.-F. Robert, inspecteur du pain, lesquels échantillons ce monsieur disait être la sorte que l'on imprime et que l'on coupe pour être employée pour étiqueter le pain, par les boulangers de Montréal, ont été analysés et ont donné le résultat suivant :

PAPIER

L'examen de ce papier a démontré qu'il était de bonne qualité et ne contenait aucune impureté. Pratiquement, c'est de la pure cellulose.

ANALYSE DE LA GOMME SUR LE PAPIER

Cette gomme a été dissoute et l'analyse a prouvé que c'était pratiquement de la pure dextrine de première qualité, ne contenant rien qui puisse en aucune façon être nuisible à la santé du public.

Les feuilles de papier qui ont été analysées mesuraient 18" x 25", ce qui équivaut à 46 x 58 centimètres, et ne portaient aucun filigrane.

Votre bien dévoué,

MILTON-L. HERSEY,
 Analyste de la Cité.

BREAD

REPORT OF THE CITY ANALYST ON "SHEETS OF
 GUMMED PAPER FOR BREAD LABELS."

City Hall, Montreal, May, 1904.

City, No. 1009.
 Dr. J. J. McCarry,

Chief Food Inspector, City.

Dear Sir:—

The samples of sheets of gummed white paper, marked as above, received from you on the 11th inst. through Mr. L. F. Robert, Bread Inspector, and which Mr. Robert stated are the kind of sheets of gummed paper which are printed and cut up for use as bread labels by the bakers of Montreal have been analyzed with the following results:—

PAPER.

An examination of the paper shows that it is of good quality of its kind, and contains no impurities. It is practically pure cellulose.

ANALYSIS OF GUM ON THE PAPER.

The gum was dissolved off samples of the paper, and an analysis showed it to be practically pure dextrine or first-class quality, and it contains nothing which is in any way injurious to the public health.

The sheets of paper tested measured "18 x 25" equals 46 centimetres x 58 cm. and contained no watermarks.

Yours truly,

MILTON L. HERSEY,
 City Analyst.

DELIBERATIONS

COMMISSION DES FINANCES

FINANCE COMMITTEE

Compte rendu de l'assemblée du 10 juin

Report of Meeting, held the 10th of June.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, président, Sadler, Ekers, Lapointe, Payette et DeSerres.

—Lue une lettre de M.M. McGibbon & Cie., réclamant pour le C. P. R., une somme de \$9,422.50, valeur d'un terrain rue Sainte-Catherine.

Résolu: De la soumettre aux avocats de la Ville.

—Soumis un état du Bureau de Placement.

Résolu: De le déposer sur le bureau.

—Lue une lettre de M. Bauset, concernant les annonces dans les journaux.

Résolu: De publier ces annonces alternativement dans les différents journaux de Montréal conformément à la loi.

—Lue une lettre de M. Saint-Georges, concernant ses services comme expert et ingénieur consultant et une autre de M. E. Lavigne, en rapport avec ses services comme expert.

Déposées sur le bureau.

—Soumis un compte de M. Normandin pour ouvrages extra faits pour la Ville en dehors des heures de bureau.

Résolu: De demander aux avocats de la Ville si la Ville peut légalement payer ce compte.

—Produit un compte de la Commission du Port.

Résolu: De le remettre à la Commission de la Voirie avec prière de faire rapport à la prochaine assemblée.

—Le compte de M. Chagnon étant de nouveau soumis, il est

Résolu: De demander aux avocats de la Ville d'examiner cette question et de faire rapport lundi, à 2 heures.

—La question des taxes sur certaines marchandises, telles que vernis, huiles, moteurs, etc., étant prise en considération, il est

Résolu: De la soumettre à la Commission de Législation, et de convoquer une assemblée de cette Commission.

—*Résolu:* Que la vente des matériaux de la propriété de l'hon. G.-W. Stephens, rue Saint-Antoine, soit effectuée le 16 juin, par M. Fraser, à raison d'une commission de 1%.

—*Résolu:* De demander au Conseil de payer une somme de \$1,770 aux commissaires de l'expropriation de la rue Saint-Antoine.

—Le rapport de la Commission de la Voirie, recommandant de voter une somme de \$77,667.50 pour trottoirs permanents dont \$38,953.75 payables par la Ville étant pris en considération, il est

Résolu: De demander au Conseil de concourir.

—Soumis, par M. l'échevin Lapointe, certains documents relatifs à l'incendie des remises aux animaux aux abattoirs de l'Est.

Résolu: De les soumettre à la Commission des Marchés.

—Soumis un projet de tarif pour les annonces dans la *Gazette Municipale*.

Résolu: De l'approuver.

—Sur rapport du trésorier qu'il lui faut placer £45,000 sterling à Londres avant le 1er juillet, afin de rencontrer des débentures à échoir, M. le président et M. l'échevin DeSerres lui sont adjoints dans le but d'effectuer l'achat du change requis, et d'emprunter le montant nécessaire pour couvrir les débentures à échoir ainsi que le découvert à la banque.

—Soumis un rapport de la Commission de la voirie recommandant la construction d'un égout sur la rue Dominion

Résolu: De demander aux avocats de la Ville, vu la situation de cette rue, quels sont les propriétaires qui seront appelés à payer pour le coût de cet égout.

—M. l'échevin Lapointe commence à lire le rapport de la sous-commission des réclamations et une discussion ayant surgi au sujet de certains comptes d'expropriation, qui, suivant l'opinion de quelques échevins auraient dû être soumis à la sous-commission des expropriations, M. Lapointe expose que la sous-commission n'a fait qu'examiner ces réclamations qui lui ont été soumises comme les autres par les avocats de la Ville, et il croit devoir donner sa démission comme membre de ladite sous-commission et des autres sous-commissions dont il est membre, mais la Commission ne l'accepte pas.

—Il est alors

Résolu: De remplacer M. Carter, qui est malade, par M. l'échevin Sadler dans la sous-commission des impressions, et par M. l'échevin Ekers dans la sous-commission des expropriations.

—Soumis par M. Robb un état des droits de marché perçus par les différents commis.

Résolu: Qu'à l'exception du marché Bonsecours, les com-

Present: Ald. Vallières, chairman, Sadler, Ekers, Lapointe, Payette and DeSerres.

—Read a letter from Messrs. McGibbon & Co., claiming, on behalf of the C. P. R. a sum of \$9,422.50; value of certain land on St. Catherine street.

Resolved: To forward the same to the City Attorneys.

—Submitted a statement of the Municipal Labor Bureau. Laid on the table.

—Read a letter from Mr. Bauset anent advertisements in newspapers.

Resolved: To publish advertisements, alternately, in the different Montreal newspapers, according to law.

—Read a letter from Mr. St. George, concerning his services as expert and consulting engineer, and one from Mr. E. Lavigne, anent his services as expert.

Said letters were ordered to be laid on the table.

—Submitted an account from Mr. Normandin for extra work done for the City outside of office hours.

Resolved: To ask the City Attorneys whether the City may legally pay said account.

—Produced, an account from the Harbor Board.

Resolved: To submit the same to the Road Committee, requesting it to report thereon at next meeting.

—Mr. Chagnon's account being again submitted, it was

Resolved: To ask the City Attorneys to examine the same and report on Monday at 2 o'clock.

—The question of taxes on certain articles, such as varnishes, oils, motors, etc., having been brought up, it was

Resolved: To submit the same to the Legislation Committee and to call a meeting of the latter.

—*Resolved:* That Mr. Fraser sell at auction Hon. G. W. Stephens' building material on St. Antoine street with 1% commission.

—It was

Resolved: To ask Council to pay the St Antoine street expropriation Commissioners the sum of \$1,770.

—The Road Committee's report recommending to vote a sum of \$77,667.50 for constructing permanent sidewalks \$38,953.75 to be paid by the City.

It was

Resolved: To ask Council to concur.

—Submitted, by Ald. Lapointe, certain documents concerning the cattle sheds destroyed by fire at the Eastern Abattoirs, it was

Resolved: To submit the same to the Market Committee.

—Submitted the draft of a scale of prices for advertisements in *The Municipal Gazette*, it was

Resolved: To approve of the same.

—The Treasurer having reported that he had to place £45,000 sterling in London, before the 1st. July to meet maturing debentures, the chairman and Ald. DeSerres were appointed to act with him in the purchase of the necessary exchange, and to borrow the amount required to cover said maturing debentures and the overdraft at the bank.

—Submitted a report from the Road Committee, recommending the construction of a sewer in Dominion street.

Resolved: To ask the City Attorneys, in view of the location of said street, to state who are the proprietors who may be called upon to pay the cost of said sewer.

—Ald. Lapointe read the report of the sub-committee on Claims, and a discussion having arisen anent certain expropriation accounts which, in the opinion of certain aldermen, should have been submitted the expropriations sub-committee, Mr. Lapointe declared that the sub-committee had only examined these declarations which had been submitted to it as the others by the City Attorneys, so that he thought he felt justified in tendering his resignation as a member of said sub-committee and of the other sub-committees of which he was a member; the Committee, however, did not accept the same.

It was then

Resolved: To replace Ald. Carter, who is ill, by Ald. Sadler on the Printing sub-committee, and Ald. Ekers on the expropriations sub-committee.

—Submitted by Mr. Robb, a statement of the market fees collected by the different clerks.

Resolved: That with the exception of Bonsecours market,

plus des autres marchés ne soient pas tenus de donner plus de \$500 de garantie.

—Soumis par M. Drouin certaines réquisitions pour l'Hôtel de Ville.

Résolu: D'autoriser la dépense nécessaire pour acheter les choses mentionnées dans l'état.

—M. Dufresne met devant la Commission un état des dépenses jusqu'au 6 juin courant.

—Les différentes soumissions pour la démolition de la maison Préfontaine étant prises en considération, il est

Résolu: D'accorder le contrat à M. Elzéar Côté & fils, les plus bas soumissionnaires, au prix de \$1,825.00.

—Soumis un rapport de la Commission de la Voirie, recommandant la construction de trottoirs permanents autour des marchés Saint-Jacques et Saint-Antoine.

Résolu: De recommander au Conseil de concourir.

—Les demandes d'indemnité de M. J.-M. Wilson et de dame Catherine Geers, (Elliott) étant prises en considération, il est

Résolu: De recommander le paiement de la somme de \$300.45 à M. Wilson et à Dame Catherine Geers (Elliott) en rapport avec l'expropriation de la rue Rivard.

—Soumise une résolution de la Commission des Parcs et Traverses, demandant une somme de \$50 pour couronnes le 24 juin en l'honneur d'anciens maires de Montréal.

Résolu: Que vu l'absence de fonds disponibles pour cette fin, cette Commission croit devoir renvoyer ladite résolution à la Commission des Parcs et Traverses.

—Lue une lettre de M. Bouesnel, au sujet des annonces dans la Gazette Municipale.

Résolu: De l'informer que sa demande est venue trop tard, des arrangements ayant été faits auparavant à ce sujet.

—Lue une lettre du Conseil des Métiers et du Travail.

Résolu: De la renvoyer à la sous-commission des Réceptions.

—Une réclamation de la "Dominion Bridge Co." étant prise en considération, il est

Résolu: De demander à la Commission de la Voirie de fournir un état complet du coût du tunnel de la rue Saint-Denis, des sommes payées en acompte et de la balance due à la compagnie.

Ajournement.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Vi

all the other market clerks be not obliged to give more than a \$500 guarantee bond.

—Submitted by Mr. Drouin, certain requisitions for the City Hall.

Resolved: To authorize the necessary expense for purchasing the articles mentioned therein.

—Mr. Dufresne brought down a statement of expenses up to the 6th of June, instant.

—The several tenders for demolishing the Préfontaine property having been taken into consideration, it was

Resolved: To award the contract to Messrs. Elzéar Côté & Son, the lowest tenderers, for the sum of \$1,825.

—Submitted a report from the Road Committee, recommending the construction of permanent sidewalks around St. James and St. Antoine markets.

Resolved: To recommend that Council concur.

—The requests for indemnity of Mr. J. M. Wilson and of Mrs. Catherine Geers (Elliott) having been examined, it was

Resolved: To recommend paying Mr. Wilson \$300.45 and Mrs. Catherine Geers (Elliott) in connection with the expropriation of Rivard street.

—Submitted a resolution of the Parks and Ferries Committee, asking for a sum of \$50 to purchase wreaths to be placed on the tombs of deceased mayors of the City, on June 24th.

Resolved: That in view of the lack of funds available for that purpose, this committee must send said resolution back to the Parks and Ferries Committee.

—Read a letter from Mr. Bouesnel anent advertisements in *The Municipal Gazette*.

Resolved: To inform him that his request was too late, arrangements having been previously made.

—Read a letter from the Council of Trades and Labor.

Resolved: To send the same to the sub-committee on Receptions.

—A claim from the Dominion Bridge Company, having been examined, it was

Resolved: To request the Road Committee, to furnish a full statement of the cost of the St. Denis street tunnel, the amounts paid on account and the balance due said company.

Adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 13 juin (assemblée ajournée)

Sont présents: MM. les échevins Vallières, président, Ekers, L.-A. Lapointe et Payette.

—Les soumissions suivantes pour la fourniture du charbon requis pour le chauffage de l'Hôtel de Ville, suivant le cahier des charges, sont ouvertes par le greffier de la Ville, à savoir:

Charbon Egg
Par tonnes de 2000 lbs.

J.-T. Goyer	6.75
E. Lemire	6.75
A. Poupart	6.75
Trudel & Graham	6.75
J.-C. Macdiarmid	6.75
J.-O. Labrecque & Cie	6.75
L. Cohen & Fils	6.75
Brady Bros.	6.75
"Citizens Coal Co."	6.75
T.-F. Moore Co.	6.75
Evans Bros.	6.75
"The Lackawana Coal Co."	6.75
P. McCrory	6.75
J. Elie	6.75
J.-E. Desrochers	6.75
J. Lefebvre & Cie.	6.50
Andrew Baile	6.50

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant de partager le contrat entre les deux plus bas soumissionnaires, à savoir: MM. J. Lefebvre & Cie et Andrew Baile.

—**Résolu:** D'autoriser le trésorier à remettre leurs dépôts aux autres soumissionnaires.

—L'opinion des avocats de la Ville, déclarant que la réclamation Chagnon doit être rejetée, étant soumise, il est

Résolu: De rejeter ladite réclamation.

Ajournement.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

FINANCE COMMITTEE

Report of adjourned meeting, held the 13th of June.

Present: Ald. Vallières, chairman, Ekers, L. A. Lapointe and Payette.

The following tenders for furnishing the quantity of coal, according to specifications, required for heating the City Hall, were opened by the City Clerk, to wit:

	Egg Coal
	Per ton of 2000 lbs.
J. T. Goyer	\$6.50
E. Lemire	6.75
A. Poupart	6.75
Trudel & Graham	6.75
J. C. Macdiarmid	6.75
J. O. Labrecque & Cie.	6.75
L. Cohen & Son	6.75
Brady Bros.	6.75
Citizens Coal Co.	6.75
T. F. Moore Co.	6.75
Evans Bros.	6.75
The Lackawana Coal Co.	6.75
P. McCrory	6.75
J. Elie	6.75
J. E. Desrochers	6.50
J. Lefebvre & Cie.	6.50
Andrew Baile	6.50

Resolved: To report to Council, that the contract be divided between the two lowest tenderers, to wit: Messrs. Lefebvre & Co., and Andrew Baile.

—**Resolved:** To authorize the Treasurer to remit to the other tenderers their tenders.

—The City Attorneys having submitted their opinion that the Chagnon claim should be rejected, it was

Resolved: To reject the same.

Adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

COMMISSION DE LA VOIRIE

ROAD COMMITTEE

Compte rendu de l'assemblée du 13 juin (assemblée ajournée)

Report of adjourned meeting, held the 13th June.

Sont présents MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien et Leclaire.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien and Leclaire.

DELEGATIONS

DELEGATIONS.

—M. Wm. Kearney se présente devant la Commission à l'appui de sa requête demandant que soit posé devant son établissement, le Café Oxford, rue Université, un trottoir en pierre bleue de New-York, sciée.

—Mr. Wm. Kearney came before the Committee in support of his request that sawed New York Bluestone be laid in front of his premises, "The Oxford" on University street.

Après délibération, il est

After deliberation, it was

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant que le rapport au sujet du trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Université, depuis le club St. James jusqu'à la rue Sainte-Catherine, adopté le 8 juin, 1903, soit amendé en substituant de la pierre bleue de New-York, sciée, à la dalle de pierre de New-York et au goudron, à condition que la Ville ne soit pas tenue de payer plus de la moitié de l'estimé dressé en premier lieu, et que M. Wm. Kearney se charge de payer la différence du prix total de cette substitution.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the report for a permanent sidewalk on the west side of University street, from St. James club to St. Catherine street, adopted June 8th, 1903, be amended by substituting sawed New York Bluestone for New York flagstone and coaltar in front of the Oxford, on condition that the City shall not pay more than one-half of the original estimate, and that the difference in price shall be paid entirely by the said Mr. Wm. Kearney.

REQUETES, ETC.

PETITIONS, ETC.

Du Département des Chemins de Fer et Canaux exposant que les frais d'entretien et de réfection au pont au-dessus du Déversoir du canal Lachine, doivent être à la charge de la Ville.

—From the Department of Railways and Canals, stating that all responsibility in connection with the maintenance and repair of the bridge over the Lachine Canal tail-race at Seigneurs street, devolves upon the City.

Résolu: Que cette question soit référée à une sous-commission composée de M. le président et de M. l'échevin Gallery.

Resolved: That the matter be referred to a sub-committee composed of the chairman and Ald. Gallery.

—De la "Montreal Street Railway Company," déclarant qu'elle est disposée à poser une voie double sur la rue Saint-Laurent depuis la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue des Pins, si la Ville le désire.

—From the Montreal Street Railway Company, stating that the company is willing to lay a double track on St. Lawrence street from Sherbrooke street to Pine avenue, if the City so desires.

Résolu: Que soient informés les propriétaires intéressés que cette Commission est d'opinion qu'il n'est pas opportun de poser une voie double sur le parcours en question, avant que le reste de ladite rue ne soit exproprié.

Resolved: That the interested proprietors be informed that in the opinion of the Committee it is not advisable to lay a double track on said part of St. Lawrence street until the remainder of the street is expropriated.

—De la "Morrison Quarry Company" offrant de fournir de la pierre à macadam sassée "banc-rouge" broyée à la machine, à raison de 95 cents la tonne de 2,000 livres, ladite pierre devant être prise à l'entrepôt d'approvisionnement de ladite compagnie au haut de l'avenue DeLorimier.

—From the Morrison Quarry Company offering to supply Machine broken "banc-rouge" screened macadamizing stone at the rate of 95 cents per ton of 2000 pounds, the stone to be supplied from the company's storage bins at the head of De Lorimier avenue.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter de ladite pierre lorsque le besoin s'en fera sentir, jusqu'à un montant n'excédant pas \$500.00.

Resolved: That the City Surveyor be authorized to purchase said stone for use wherever he may deem it advisable, the expenditure for same not to exceed \$500.00.

—De la Commission du Port demandant que soit soldé un compte de \$7,844.48 pour draguage de matières d'égoûts et pour intérêt sur le coût des travaux exécutés à la jetée du port.

—From the Harbour Commissioners requesting that an account of \$7,844.48 for dredging sewage and for interest on guard pier work, be paid.

Renvoyée à la Commission des Finances.

Referred to Finance Committee.

—De la Commission des Finances demandant un état du coût du tunnel de la rue Saint-Denis ainsi que les sommes dépensées de ce chef jusqu'à date, avec aussi le montant dû à la "Dominion Bridge Co."

—From the Finance Committee for a statement of the cost of the St. Denis street subway, also of the amounts expended in connection therewith to date, and amount due to the Dominion Bridge Co.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville, avec prière de préparer ledit état.

Referred to City Surveyor to prepare said statement.

—Scumis et lu un protêt notarié en date du 11 juin courant, de la "Sicily Asphaltum Paving Co.," protestant la Ville de ce qu'elle a pris sur elle de faire réparer les pavages d'asphalte malgré l'obligation qu'a ladite compagnie de faire ces réparations sous garantie.

—Submitted and read a notarial protest dated June 11th instant, from the Sicily Asphaltum Paving Co. protesting against the City's action in repairing asphalt pavements under guarantee by said company.

Résolu: De référer cette question aux avocats de la Ville pour en avoir leur opinion.

Resolved: That the matter be referred to the City Attorneys for their opinion.

RAPPORTS

REPORTS.

De l'inspecteur de la Ville soumettant un estimé du coût de la réfection des pavages permanents dans les rues où la "Montreal Street Railway Co." se propose de renouveler ses rails.

—From the City Surveyor submitting an estimate of the cost of repairing permanent pavements on streets where the Montreal Street Ry. Co., proposes to renew the rails.

Après délibération il est, sur proposition de M. l'échevin Ames,

After deliberation, on motion of Ald. Ames, it was

Résolu: Que les montants suivants soient employés à acheter des blocs de granit et de scories devant être posés par la "Montreal Street Railway Co." dans l'entre-voie des rues ci-après désignées où les rails devront être renouvelés:

Resolved: That the following amounts be appropriated for the purchase of granite and scoria blocks to be laid by the Montreal Street Ry. Co., in the track space of the under mentioned streets where the rails are to be renewed.

Rue Saint-Laurent, depuis la rue Craig jusqu'à la rue Sherbrooke	\$8863.00
Rue Wellington, depuis la rue Saint-Etienne jusqu'au tunnel	9236.00
Rue Bleury, depuis la rue Craig jusqu'à la rue Sainte-Catherine	4179.00
Rue Saint-Denis, depuis la rue Craig jusqu'à la rue Sainte-Catherine	3730.00
Rue Amherst, depuis la rue Sainte-Catherine jusqu'à la rue Houle	9000.00
Rue Windsor, depuis la rue Osborne jusqu'à la rue Sainte-Catherine	2300.00
	\$37,308.00

St. Lawrence st., from Craig to Sherbrooke	\$8863.00
Wellington st., from St. Etienne to subway	9236.00
Bleury st., from Craig to St. Catherine st.	4179.00
St. Denis st., from Craig to St. Catherine st.	3730.00
Amherst st., from St. Catherine st. to Houle st.	9000.00
Windsor st., from Osborne to St. Catherine st.	2300.00
	\$37,308.00

Sur proposition de M. l'échevin Ames, il est en outre résolu: Que la somme de \$20,507 soit employée à acheter des blocs de granit et de scories à être posés par la "Montreal Street Railway Co." dans l'entre-voie de la rue Sainte-Catherine, depuis la rue du Havre jusqu'à la rue Saint-Mathieu.

Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est résolu: Que la "Montreal Street Railway Co." soit priée de dire si elle entend renouveler ses rails dans la rue Craig Ouest, et aussi dans la rue Notre-Dame, depuis le square Chaboillez, vers l'Ouest.

Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est résolu: Que le département de l'Aqueduc et la "Montreal Gas Company" soient priés de réparer immédiatement les excavations qu'ils ont pratiquées dans les rues Colborne et Commune.

Il est résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de réparer le pavage d'asphalte au-dessus des excavations qui ont été pratiquées pour la construction de l'égoût de la rue Saint-Jacques, à partir de la rue Windsor en allant vers l'Ouest, en se soumettant à l'approbation des avocats de la Ville, attendu que n'est pas encore expiré le délai de la garantie fournie par la "Sicily Asphaltum Paving Co." sur la confection de ces pavages.

Il est résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de réparer le pavage d'asphalte au-dessus de la dépression qui s'est produite, rue Centre, entre les rues Montmorency et Shearer, en se soumettant à l'approbation des avocats de la Ville, attendu que n'est pas encore expiré le délai de la garantie fournie par la "Sicily Asphaltum Paving Co." sur la confection de ces pavages.

Ajournement.

J.-H. DILLON,
Secrétaire.

—On motion of Ald. Ames, it was furthermore

Resolved: That the sum of \$20,507.00 be appropriated to purchase granite and scoria blocks to be laid by the Montreal Street R'y Co., in the trackspace on St. Catherine street from Harbour street to St. Mathew street.

—On motion of Ald. Gallery, it was

Resolved: That the Montreal Street Ry. Co., be requested to state if it proposes to renew the rails on Craig street west, and also on Notre-Dame street from Chaboillez square, westwards.

—On motion of Ald. Gallery, it was

Resolved: That the Water Department and the Montreal Gas Company, be requested to immediately repair the cuts which they have made in Colborne and Common streets.

—It was

Resolved: That the City Surveyor be instructed to repair the asphalt pavement over the sewer cut in St. James street, from Windsor street westwards subject to the approval of the City Attorneys, as the guarantee of the Sicily Asphaltum Paving Company on the said pavement has not yet expired.

—It was

Resolved: That the City Surveyor be instructed to repair the asphalt pavement on Centre street over the sinkage between Montmorency and Shearer streets, subject to the approval of the City Attorneys, as the guarantee of the Sicily Asphaltum Paving Company on the said pavement has not yet expired.

Adjourned.

J. N. DILLON,
Secretary.

CONSEIL MUNICIPAL

Assemblée mensuelle du 13 juin

(D'après les minutes du Conseil, Vol. 166, Page 135.)

Son Honneur le maire H. Laporte occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, Larivière, Saint-billard, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, Chaussé, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Walsh, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin et Duquette.

Les minutes de la dernière assemblée étant lues, Est lue une opinion des avocats de la Ville concernant la résolution consignée dans les minutes de la dernière assemblée, au sujet de l'effacement des lignes de la rue LeRoyer, n'a pas été adoptée, vu que le vote affirmatif des deux tiers du Conseil, savoir: 25 membres, n'a pas été donné.

Ladite opinion ayant été déposée aux archives, Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que vu ladite opinion, les minutes de la dernière assemblée soient amendées de manière à ce que la proposition à l'effet d'adopter le rapport de la Commission de la Voirie, recommandant l'effacement des lignes de la rue LeRoyer, soit déclarée rejetée.

Telles qu'amendées, les minutes de la dernière assemblée sont alors confirmées et signées par Son Honneur le maire.

CITY COUNCIL

Report of Monthly Meeting, held the 13th of June.

(According to the minutes of Council, Vol. 166, Page 135.)

His Worship the Mayor H. Laporte, Esq., in the chair.

Present: Ald. Vallières, Larivière, St. Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, Chaussé, L. A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Walsh, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin and Duquette.

The minutes of the last meeting being read,

Submitted and read an opinion from the City Attorneys to the effect that the resolution entered in the minutes of last meeting, concerning the erasure of the homologated lines of LeRoyer street had not been adopted inasmuch as the affirmative vote of two thirds of the City Council, namely: 25 members, had not been given,

Said opinion being filed of record,

On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. ROBILLARD, it was

Resolved: That in view of said opinion, the minutes of last meeting be amended in such a way that the motion to adopt the report of the Road Committee, recommending the erasure of the lines of LeRoyer street, be declared rejected.

The minutes of last meeting, as amended, were then confirmed and signed by His Worship the Mayor.

REQUETES, ETC.

1. De M. Hiam Hadis, demandant d'être exempté de payer une certaine licence.
Renvoyée à la Commission des Finances.
2. De contribuables de la rue Dorchester, se plaignant d'un certain inconvénient.
Renvoyée à la Commission de l'Incinération.
3. De MM. J. Lefebvre & Cie. et W. Choquette, demandant à ouvrir des cours à bois.
Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.
4. M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD
Propose: Qu'une commission spéciale concernant l'établissement de manufactures dans un certain territoire soit instituée et se compose de MM. les échevins Vallières, Lavallée, Bastien, Robillard, Nelson, Ekers et Walsh,
Et un débat s'ensuivant, ladite motion
Est déposée sur le bureau.

AVIS DE MOTIONS

5. De M. l'échevin Larivière pour reconsidérer une certaine résolution du Conseil.

RAPPORTS

6. De la Commission des Finances, à l'effet de payer les frais dans la cause de James-E. Wilder vs. La Ville, (\$83.05.)
7. De la Commission des Finances, à l'effet de payer M. J.-M. Wilson et Catherine Elliott, *re* expropriations annuelles de 1903.
8. De la Commission des Finances, à l'effet d'adjuger des contrats pour la fourniture du charbon.
9. De la Commission des Finances, à l'effet d'amender la règle 126 touchant les annonces publiques.
10. De la Commission des Finances, à l'effet d'adjuger à MM. E. Côté & Fils le contrat de la reconstruction de la propriété Préfontaine.
11. De la Commission des Finances, à l'effet de rectifier une erreur commise dans l'enregistrement d'un certain jugement au sujet de la propriété de Dame A. McShane.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin EKERS, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

12. De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de poser des trottoirs en certaines rues.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté, à la condition, cependant, que soit construit en dalles de pierre, au lieu de ciment, le trottoir à construire depuis le No 1039 de la rue Saint-Hubert jusqu'à l'avenue Mont-Royal.

13. De la Commission des Finances, souscrivant, mais jusqu'à concurrence de \$838 seulement, au rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$1,464 pour la pose de trottoirs en face de certains postes de pompiers.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

14. De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit de \$1,000 pour améliorer l'état du square Saint-Louis en vue de l'érection du monument à Crémazie.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

15. De la Commission des Finances, souscrivant, mais sous certaines conditions, à un rapport de la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit de \$3,000 pour terminer le poste d'observation du Mont-Royal.

Question différée.

16. De la Commission de la Voirie, demandant que soit inscrite la rue Elizabeth au répertoire des rues publiques.
17. De la Commission de la Voirie, demandant que soit acceptée la rue Fullum, de la succession Sheppard *et al.*
18. De la Commission de la Voirie, demandant que soit acceptée de la succession Sheppard *et al.*, la rue Dumont.
19. De la Commission de la Voirie, demandant que soit inscrite la rue Everetta au répertoire des rues publiques.
20. De la Commission de la Voirie, demandant que soit substituée la pierre bleue de New-York, sciée, à la pierre blene et au goudron dans la construction du trottoir en face du Café Oxford,

PETITIONS.

1. From Hiam Hadis to be exempted from the payment of a certain license.
Referred to Finance Committee.
2. From ratepayers, Dorchester street, complaining of a certain nuisance.
Referred to Incineration Committee.
3. From J. Lefebvre & Co., and W. Choquette to open wood-yards.
Referred to Fire and Light Committee.
4. Ald. LAVALLEE moved, seconded by Ald. ROBIL-LARD,
That a special committee, concerning the establishment of manufactures in a certain district be formed to be composed of Ald. Vallières, Lavallée, Bastien, Robillard, Nelson, Ekers and Walsh,
And a debate arising, said motion was
Laid on the table.

MOTION.

5. By Ald. Larivière to consider a certain resolution of Council.

REPORTS.

6. From Finance Committee, to pay costs in case of James E. Wilder vs. City, (\$83.05).
7. From Finance Committee, to pay J. M. Wilson and Catherine Elliott *re* annual expropriations of 1903.
8. From Finance Committee, to award contracts for coal.
9. From Finance Committee, to amend rule 126 *re* public advertisements.
10. From Finance Committee, to award contract for re construction of Préfontaine property to E. Côté & Son.
11. From Finance Committee, to rectify error in registration of certain judgment *re* property of Dame A. McShane.
On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. EKERS, it was
Resolved: That said reports be received and adopted.
12. From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to lay sidewalks in certain streets.
On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. LARIVIERE, it was
Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted conditionally, however, that the sidewalk from No. 1039 St. Hubert street, to Mount-Royal ave., shall be constructed with flagstone instead of with cement.
13. From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$838 only, in the report of the Road Committee, for an appropriation of \$1464 to lay sidewalks in front of certain fire stations.
On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. LARIVIERE, it was
Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.
14. From Finance Committee, concurring in the report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$1,000 to improve St. Louis square in view of the erection of the Crémazie monument.
On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. ROBILLARD, it was
Resolved: That said reports be received and adopted.
15. From Finance Committee, concurring, but on certain conditions in a report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$3,000 to complete the lookout on Mount-Royal.
Consideration deferred.
16. From Road Committee, to inscribe Elizabeth street as a public street.
17. From Road Committee, to accept Fullum street from Estate Shappard *et al.*
18. From Road Committee, to accept Dumont street from Estate Sheppard *et al.*
19. From Road Committee, to inscribe Everetta street as a public street.
20. From Road Committee to substitute sawed New York bluestone for bluestone and coaltar for sidewalk facing Oxford Café.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.
21. De la Commission de la Voirie, à l'effet de nommer le tunnel, au haut de la rue Saint-Denis "Tunnel-Vallières."

Question différée.
22. De la Commission de la Voirie, à l'effet de construire un égout rue Iberville.

Renvoyée à la Commission des Finances.
23. De la Commission de Police, à l'effet d'octroyer de l'argent au lieu d'uniformes à certains officiers.

Sur proposition de M. l'échevin S. ST-DENIS, appuyé par M. l'échevin WALSH, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté, (M. l'échevin Clearihue dissident.)
24. De la Commission des Incendies et de l'Éclairage à l'effet de permettre à M. A. Robitaille d'ouvrir une cour à bois avenue Hôtel de Ville, No 1239.

25. De la Commission des Incendies et de l'Éclairage demandant que soit adjugé à M. W.-E. Seagrave le contrat pour la fourniture d'échelles aériennes, etc.

26. De la Commission des Incendies et de l'Éclairage demandant que soit adjugé à la "Northern Electric Co." le contrat pour la fourniture de 65 avertisseurs.

27. De la Commission des Incendies et de l'Éclairage demandant que soit adjugé à la "St. Lawrence Waggon Co." le contrat pour la fourniture d'une voiture d'échelles et 3 fourgons à boyaux.

Sur proposition de M. l'échevin ROBERTSON, appuyé par M. l'échevin SAUVAGEAU, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.
28. De la Commission des Incendies et de l'Éclairage demandant que soit adjugé à la "Canadian Rubber Co." et à M. H.-K. Martin le contrat pour la fourniture des boyaux d'incendie.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin DAGENAIS, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.
29. De la Commission de l'Aqueduc à l'effet de louer un morceau de terrain, à l'ouest du déversoir, aux Ingénieurs Canadiens.

Sur proposition de M. l'échevin CLEARIHUE, appuyé par M. l'échevin SAUVAGEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.
30. De la Commission de l'Aqueduc à l'effet de charger à un certain fonds particulier les dépenses des délégués à Saint-Louis.

M. l'échevin SAUVAGEAU, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY.

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.
Le Conseil se partage:

Pour: Larivière Lévy, Robillard, Wilson, Chaussé L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Walsh, Sauvageau, N. Lapointe, Payette, Lemay, Couture, Bastien, Marchand, Leclair.

Contre: Proulx, Paquin et Duquette—20.
Vallières Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Nelson et DeSerres—11.

Ledit rapport est ainsi affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence.
31. De la Commission des Marchés à l'effet de renouveler le bail de M. Aug. LeBeau.

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.
32. De la Commission des Marchés demandant que soit adjugé à MM. Charpentier & Chartrand le contrat pour la construction de certaines remises.

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin COUTURE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté (M. l'échevin DeSerres dissident.)
33. De la Commission des Marchés à l'effet d'adjuger à Fairbanks & Cie le contrat pour la construction d'une balance.

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.
34. De la Commission des Marchés demandant que soit placé à son crédit le montant de l'assurance sur les constructions détruites par le feu au marché à bestiaux de l'Est.

Renvoyée à la Commission des Finances.
35. De la Commission des Parcs et Traverses à l'effet d'interdire la circulation des automobiles sur le parc Mont-Royal.

M. l'échevin ROBILLARD, appuyé par M. l'échevin NELSON,

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.
Le Conseil se partage:

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.
21. From Road Committee, to name subway, head of St. Denis street, "The Vallières-subway".

Consideration deferred.
22. From Road Committee, for a sewer in Iberville street.

Referred to Finance Committee.
23. From Police Committee, to grant money in lieu of uniforms to certain officers.

On motion of Ald. ST. DENIS, seconded by Ald. WALSH, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Chaussé dissenting.)
24. From Fire and Light Committee, to allow A. Robitaille to open a wood-yard at No. 1239, City Hall ave.

25. From Fire and Light Committee, to award contract to W. E. Seagrave for aerial ladder, etc.

26. From Fire and Light Committee, to award contract for 65 fire alarm boxes to Northern Electric Co.

27. From Fire and Light Committee, to award contract for H. and L. truck and 3 hose waggons to St. Lawrence Waggon Co.

On motion of Ald. ROBERTSON, seconded by Ald. SAUVAGEAU, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.
28. From Fire and Light Committee, to award contract for hose to Canadian Rubber Co. and H. K. Martin.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. DAGENAIS, it was

Resolved: That said report be received and adopted.
29. From Water Committee, to lease a piece of land, west of tail-race to Canadian Engineers.

On motion of Ald. CLEARIHUE, seconded by Ald. SAUVAGEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.
30. From Water Committee to charge expenses of delegation to St. Louis to a certain fund.

Ald. SAUVAGEAU moved, seconded by Ald. BUMBRAY, "That said report be received and adopted."

The Council divided thereon:
Yeas: Larivière, Lévy, Robillard, Wilson, Chaussé, L. A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Walsh, Sauvageau, N. Lapointe, Payette, Lemay, Couture, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin and Duquette—20.

Nays: Vallières, St. Denis, Robertson, Clearihue, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Nelson and DeSerres—11.

So it was carried and
Resolved: Accordingly.

31. From Market Committee, to renew lease of Aug. LeBeau.

On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. ROBILLARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.
32. From Market Committee, to award contract for construction of certain sheds to Messrs. Charpentier & Chartrand.

On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. COUTURE, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. DeSerres, dissenting.)
33. From Market Committee, to award contract for scale to Fairbanks Co.

On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.
34. From Market Committee, to place to their credit amount of insurance on buildings destroyed by fire at East-ern Abattoir Market.

Referred to Finance Committee.
35. From Parks and Ferries Committee, to prevent automobiles from circulating in Mount-Royal park.

Ald. ROBILLARD moved, seconded by Ald. NELSON, "That said report be received and adopted."

The Council divided thereon:

Pour: Vallières, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Walsh, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Lemay, DeSerres, Bastien, Leclair, Proulx et Duquette—25.

Contre: Saint-Denis, Robertson, Chaussé, Payette, Couture et Marchand—6.

Ledit rapport est ainsi affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence.

36. De la Commission des Parcs et Traverses soumettant le résultat de ses négociations avec le gouvernement de la Puissance au sujet de la cession de l'île Sainte-Hélène.

Sur proposition de M. l'échevin ROBILLARD, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu. Que la Ville se déclare maintenant prête à discuter les bases d'un arrangement avec les autorités fédérales, ledit arrangement devant reposer sur la première proposition du gouvernement telle que formulée dans le rapport maintenant devant le Conseil.

Et un débat s'ensuivant, il est

Ordonné: Que ledit rapport et ladite motion soient déposés sur le bureau, pour être pris en considération plus tard durant la présente assemblée.

37. De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet d'être autorisée à charroyer du gravois de la carrière d'Outremont.

Renvoyé à la Commission de la Voirie avec pouvoir d'agir en la matière.

38. De la Commission des Parcs et Traverses demandant que la Commission de la Voirie cesse de prendre du sable au parc LaFontaine.

Renvoyé à la Commission de la Voirie.

39. De la Commission des Parcs et Traverses, demandant un crédit de \$200 pour poser des bordures de pierre place Saint-Jacques.

Renvoyé à la Commission des Finances.

40. De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet de louer une certaine maison au "Metropolitan Golf Club."

Question différée.

41. De la Commission d'Hygiène et des Statistiques, concernant l'égoût du quartier Saint-Denis.

Renvoyée à la Commission de la Voirie.

42. De la Commission d'Hygiène et des Statistiques concernant la demande de MM. Laird Paton & Fils à l'effet d'ériger une écurie.

Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

ORDRE DU JOUR

43. L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération la nomination de commissaires d'écoles en remplacement de M. l'échevin Ekers et de M. l'ex-échevin Savignac,

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin ROBERTSON, il est

Résolu: Que M. l'échevin Ekers soit de nouveau nommé commissaire d'écoles pour le prochain terme.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin EKERS, il est

Résolu: Que M. l'échevin Vallières soit nommé commissaire d'écoles pour le prochain terme en remplacement de M. l'ex-échevin Savignac.

44. L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération un rapport de la Commission de la Voirie touchant le nom de la rue Tupper,

Sur proposition de M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé à la commission spéciale re Noms des rues.

45. L'ordre du jour étant lu pour adopter, en deuxième et troisième lectures, un règlement amendant les règlements Nos 268 et 297 re la plomberie,

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAI, appuyé par M. l'échevin MARCHAND, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Le Conseil procède alors à l'adoption en deuxième lecture dudit règlement,

Et les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 étant lues, elles sont agréées:

La section 13 étant lue:

"Sec. 13.—Nuls ouvrages de plomberie ou de drainage dont le coût excèdera \$10,00 ne seront faits dans un bâtiment, à moins qu'un permis pour cela n'ait été obtenu de l'Ingénieur Sanitaire."

M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin SAINT-DENIS,

Yeas: Vallières, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, L. A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Walsh, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Lemay, DeSerres, Bastien, Leclair, Proulx and Duquette—25.

Nays: St. Denis, Robertson, Chaussé, Payette, Couture and Marchand—6.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

36. From Parks and Ferries Committee, submitting result of negotiations with Dominion Government re cession of St. Helen's Island.

Moved by Ald. ROBILLARD, seconded by Ald. LAVALLEE,

"That the City hereby declares itself prepared to discuss the basis of an arrangement with the federal authorities, said arrangement to rest on the first proposition of the government as formulated in the report now before Council."

And a debate arising, it was

Ordered: That said report and motion do lay on the table, to be considered at a later stage of the present meeting.

37. From Parks and Ferries Committee, for authority to take gravel from Outremont quarry.

Referred to Road Committee with power to act in the matter.

38. From Parks and Ferries Committee, to request Road Committee to cease taking sand from LaFontaine park.

Referred to Road Committee.

39. From Parks and Ferries Committee, for an appropriation of \$200 to lay curbstone in St. James place.

Referred to Finance Committee.

40. From Parks and Ferries Committee, to rent a certain house to Metropolitan Golf Club.

Consideration deferred.

41. From Hygiene and Statistics re sewerage of St. Denis ward.

Referred to Road Committee.

42. From Hygiene and Statistics Committee, an application of Laird Paton & Son to erect a stable.

Referred to Fire and Light Committee.

ORDER OF THE DAY.

43. The order of the day being read for the appointment of School Commissioners in succession to Ald. Ekers and ex-Ald. Savignac,

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. ROBERTSON, it was

Resolved: That Ald. Ekers be reappointed for the ensuing term.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. EKERS, it was

Resolved: That Ald. Vallières be appointed for the ensuing term to replace ex-ald. Savignac.

44. The order of the day being read to consider a report from the Road Committee, concerning the name of Tupper street.

On motion of Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. ROBILLARD, it was

Resolved: That said report be referred to the special committee on street names.

45. The order of the day being read for the second and their reading of a by-law to amend by-laws Nos. 268 and 297 re plumbing.

On motion of Ald. DAGENAI, seconded by Ald. MARCHAND, it was

Resolved: That said by-law be now read a second time. The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading, and

Sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 and 12 being read, the same were agreed to.

Sec. 13 being read:

"Sec. 13.—No drains shall be made, or plumbing work done in any building, the cost of which shall exceed \$10, until a permit to do so has been obtained from the Sanitary Engineer."

Ald. VALLIERES moved, seconded by Ald. ST. DENIS, "That the amount \$25 be substituted for the amount \$10.

Propose: Que le montant spécifié de \$10.00 soit remplacé par un montant de \$25.00.

Cette proposition est remportée sur division.
Ladite section 13, telle qu'amendée, est alors agréée.
Les sections 14, 15, 16, 17, 18 et 19 étant lues, elles sont agréées.

La section 20 étant lue,
Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin SAINT-DENIS, il est

Résolu: Que le proviso suivant soit ajouté à ladite section: "Néanmoins, lorsque deux maisons ou deux bâtisses ne comprendront pas plus de quatre logements, cesdites maisons ou bâtisses pourront n'avoir qu'un raccord commun avec l'égoût de la rue."

Ladite section, telle qu'amendée, est agréée.
Les sections 21, 22, et les suivantes jusqu'à la section 65 inclusivement étant lues, elles sont agréées.

Ledit règlement, tel qu'amendé, est alors lu pour la deuxième fois.
Sur proposition de M. l'échevin DAGENAI, appuyé par M. l'échevin MARCHAND, il est

Résolu: Que la règle 76 (en autant qu'il y est question de l'opinion des avocats de la Ville sur la légalité des amendements effectués au cours de la deuxième lecture dudit règlement) et la règle 79 soient suspendues et que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est alors lu pour la troisième fois.
Sur proposition de M. l'échevin DAGENAI, appuyé par M. l'échevin MARCHAND, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté à Son Honneur le maire et au greffier de la Ville pour qu'ils y apposent leur signature.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE,
Le Conseil s'ajourne à mardi le 14 du courant, à 3 heures de relevée, pour continuer l'ordre du jour.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,
Ass.-greffier de la Ville.

Carried on division:
Said section, as amended, was then agreed to.
Sections 14, 15, 16, 17, 18 and 19, being read the same were agreed to.

Section 20 being read, on motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. ST. DENIS, it was

Resolved: That the following proviso be added thereto: "Nevertheless, when two houses or buildings shall not contain more than 4 dwellings, said houses or buildings may have only one connection in common, with the street sewer."

Said section, as amended, was then agreed to.
Sections 21, 22 et al., to section 65 inclusive, being read, the same were agreed to.

Said by-law, as amended, was then read a second time.
On motion of Ald. DAGENAI, seconded by Ald. MARCHAND, it was

Resolved: That rule 76 (inasmuch as the same relates to the opinion of the City Attorneys, concerning the legality of the amendments made to said by-law in second reading), and also rule 79 be suspended and that said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time.
On motion of Ald. DAGENAI, seconded by Ald. MARCHAND, it was

Resolved: That said by-law be engrossed, and presented to His Worship the Mayor and the City Clerk for their signatures.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE,

The Council adjourned until 3 o'clock on Tuesday, the 14th inst. to continue the present order of the day.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

COMMISSION DE L'AQUEDUC

Compte rendu de l'assemblée du 14 juin

Sont présents: MM. les échevins Clearihue, président, Lemay, Bumbray, Sauvageau, Lévy et Chaussé.

—Le surintendant est autorisé à demander des soumissions pour les fournitures suivantes: bois de charpente, fontes de cuivre, fontes de raccords, saumons de plomb, tuyaux de plomb, étain, tuyaux de fonte, rebuts de fer, charbon à vapeur et chaudières nouvelles; lesdites soumissions seront reçues le 28 du courant.

—*Résolu:* De rembourser à MM. J.-O. Labrecque & Cie et à T.-F. Moore & Cie la balance de leurs dépôts, savoir: \$175 retenus en rapport avec leurs contrats pour la fourniture du charbon à vapeur, lesquels contrats ont été dûment exécutés.

—Le surintendant fait rapport qu'à la demande de M. Markum, il a éprouvé le système de chauffage à vapeur de ce dernier à la station de pompe du haut niveau, mais que ce système de chauffage ne rencontre pas les conditions du cahier des charges.

Résolu: Que soit reçu le rapport du surintendant.

—La question du voyage de la sous-commission à l'Exposition de Saint-Louis étant prise en considération, et M. le président exprimant le désir de ne pas faire partie de ladite sous-commission, il est

Résolu: Que M. le président soit remplacé par M. l'échevin Bumbray dans ladite sous-commission.

—Lue une lettre de M. Charretier, demandant que lui soit fournie de l'eau pour ses vaches dans un champ, angle des rues Sainte-Catherine et Nicolet.

Le surintendant est autorisé à faire poser le tuyau de service voulu, et de faire la note de l'eau employée.

Ajournement.

FRANK DOWD,
Secrétaire.

WATER COMMITTEE

Report of Meeting, held the 14th of June.

Present: Ald. Clearihue, chairman, Lemay, Bumbray, Sauvageau, Lévy and Chaussé.

—The superintendent was authorized to call for tenders for the following supplies: Lumber, brass castings, special castings, pig lead, lead pipe, tin, cast iron pipes, scrap, steam coal and new boilers, tenders to be received on the 28th inst.

—*Resolved:* To refund Messrs. J. O. Labrecque & Co., and T. F. Moore & Co., the balance of their deposits, viz: \$175 retained in connection with their contracts for steam coal, the contracts being now complete.

—The superintendent reported that he had, at the request of Mr. Markum, tested the steam heating apparatus of the high level pumping station, which test proved that Mr. Markum's system does not fill the condition required by the contract.

Resolved: That the superintendent's report be received.

—The question of the sub-committee's trip to the St. Louis exposition being taken up, and the chairman expressing his desire not to form part of the sub-committee to go to St. Louis, it was

Resolved: That Ald. Bumbray take the chairman's place on the sub-committee.

—Read a letter from Mr. Charretier, asking to be supplied with water for his cows in a field at the corner of St. Catherine and Nicolet streets.

The superintendent was authorized to lay the necessary service pipe and charge for the water to be used.

Adjourned.

FRANK DOWD,
Secretary.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée mensuelle du 14 juin
(assemblée ajournée)

(D'après les minutes du Conseil, Vol. 166, Page 1)

Son Honneur le maire H. Laporte occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, Larivière, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Lavallée, Robillard, Turner, Ekers, Gallery, Ames, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Walsh, Nelson, Sauvageau, Lemay, Payette, Couture, DeSerres, Bastien, Leclaire, Proulx, Paquin et Duquette.

AVIS DE MOTIONS

1. De M. l'échevin Lavallée à l'effet d'édicter un règlement concernant la construction des édifices rue Cherrier.
2. De M. l'échevin Nelson à l'effet d'édicter un règlement pour révoquer le règlement No 281.

ORDRE DU JOUR

3. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Couture à l'effet d'ajouter la Commission de la Bibliothèque au répertoire des commissions permanentes,

M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin LEMAY, Propose: Qu'après le 1er février prochain, la commission spéciale de la Bibliothèque soit ajoutée au répertoire des commissions permanentes, et qu'alors elle sera considérée comme telle, et que la règle 86 des règles du Conseil soit amendée en conséquence

Et un débat s'ensuivant,

Le Conseil se partage:

Pour: Lavallée, Robillard, Bumbray, Sauvageau, Lemay, Couture, DeSerres, Leclaire, Proulx et Duquette—10.

Contre: Vallières, Larivière, Clearihue, Lévy, Turner, Ames, Ricard et Nelson—8.

Ladite proposition est ainsi affirmative, et il est

Résolu: En conséquence.

4. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Couture, pour l'établissement d'une nouvelle ligne de ceinture,

Sur proposition de M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE, il est

Résolu: Que la Commission de la Voirie soit priée d'étudier la question de l'établissement d'une ligne de ceinture, comprenant les rues Amherst et Rachel, l'avenue Papineau, les rues Ontario, Maisonneuve, Saint-Ignace et Des Voltigeurs, et d'en faire rapport au Conseil le plus tôt possible.

5. Etant lu l'ordre du jour à l'effet de prendre en considération un rapport de la Commission des Finances répondant à certaines questions au sujet de la *Gazette Municipale*,

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit déposé aux archives.

6. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de Police au sujet d'une requête de la "Lord's Day Alliance," à l'effet de révoquer le règlement No 281.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit déposé sur le bureau.

7. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération le rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage sur la requête de la "Queen's Hotel" à l'effet de construire un passage,

Sur proposition de M. l'échevin ROBERTSON, appuyé par M. l'échevin DUQUETTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit amendé par la substitution des mots "un an" aux mots "deux ans" et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

8. Etant lu l'ordre du jour pour adopter en deuxième et troisième lectures un projet de règlement à l'effet d'amender des règlements re La Cie du chemin de fer Terminal.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit projet de règlement soit référé à la Commission de la Voirie, avec prière de faire rapport le plus tôt possible.

9. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Finances à l'effet de vendre, à l'enchère, certaines propriétés sises rues Centre, Richardson et Richmond,

CITY COUNCIL

Report of adjourned monthly meeting, held the 14th of June.

(According to the minutes of Council, Vol. 467, Page 1.)

His Worship the mayor H. Laporte, Esq., in the chair.
Present: Ald. Vallières, Larivière, St. Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Lavallée, Robillard, Turner, Ekers, Gallery, Ames, L. A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Walsh, Nelson, Sauvageau, Payette, Lemay, Couture, DeSerres, Bastien, Leclaire, Proulx, Paquin and Duquette.

MOTIONS.

1. By Ald. Lavallée for a by-law concerning erection of buildings on Cherrier street.
2. By Ald. Nelson, for a by-law to repeal by-law No. 281.

ORDER OF THE DAY.

3. The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Couture, to add Library Committee to list of standing committees.

Ald. COUTURE moved, seconded by Ald. LEMAY: "That after the 1st of February next, the special Library Committee be added to the list of standing committees and shall then be considered as such, and that rule 86 of the rules of Council be amended accordingly."

And a debate arising,

The Council divided:

Yeas: Lavallée, Robillard, Bumbray, Sauvageau, Lemay, Couture, DeSerres, Leclaire, Proulx and Duquette—10.

Nays: Vallières, Larivière, Clearihue, Lévy, Turner, Ricard and Nelson—8.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

4. The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Couture for a new belt line,

On motion of Ald. COUTURE, seconded by Ald. LECLAIRE, it was

Resolved: That the Road Committee be requested to study the question of establishing a belt line on Amherst and Rachel streets, Papineau avenue, Ontario, Maisonneuve, St. Ignace and Voltigeurs streets, and to report to Council thereon within the shortest possible delay.

5. The order of the day being read to consider a report from the Finance Committee, replying to certain questions in connection with the *Municipal Gazette*,

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be filed of record.

6. The order of the day being read to consider a report from the Police Committee on the petition of Lord's Day Alliance, to repeal by-law No. 281,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBILLARD, it was

Resolved: That said report be laid on the table.

7. The order of the day being read to consider a report from the Fire and Light Committee on the application of Queen's Hotel to build a passage,

On motion of Ald. ROBERTSON, seconded by Ald. DUQUETTE, it was

Resolved: That said report be amended by substituting the words "one year" for the words "two years" and that so amended the same be adopted.

8. The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of the draft of a by-law to amend by-laws re Terminal Ry. Co.,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said draft of by-law be referred to the Road Committee with instruction to report thereon within the shortest possible delay.

9. The order of the day being read to consider a report from the Finance Committee to sell, by public auction, certain properties on Centre, Richardson and Richmond streets,

M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.
Le Conseil se partage:

Pour: Vallières, Larivière, Lavallée, Robillard, L.-A. Lapointe, Ricard, Lemay, Couture, Bastien et Leclaire—10.

Contre: Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Turner, Ames, Bumbray, Walsh, Nelson, Sauvageau, Payette, Proulx, Paquin et Duquette—14.

Ladite proposition est ainsi négative.
10. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage à l'effet de payer une indemnité aux héritiers de feu le pompier Enright,

M. l'échevin ROBERTSON, appuyé par M. l'échevin WALSH,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.
Le Conseil se partage:

Pour: Robertson, Turner, Bumbray, Walsh, Nelson, Sauvageau, Proulx et Duquette—8.

Contre: Vallières, Larivière, Saint-Denis, Clearihue, Lévy, Lavallée, Robillard, Ames, L.-A. Lapointe, Ricard, Payette, Lemay, Couture, Bastien, Leclaire et Paquin—16.

Ladite proposition est ainsi négative.
11. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de Police à l'effet d'incorporer le club athlétique "L'Étoile."

M. l'échevin SAINT-DÉNIS, appuyé par M. l'échevin WALSH,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.
Le Conseil se partage:

Pour: Saint-Denis, Walsh et Paquin—3.

Contre: Vallières, Larivière, Robertson, Clearihue, Lévy, Lavallée, Robillard, Turner, Ekers, Ames, L.-A. Lapointe, Ricard, Nelson, Sauvageau, Payette, Couture, Bastien, Leclaire, Proulx et Duquette—20.

Ladite proposition est ainsi négative.
12. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Ames à l'effet d'annoncer dans la *Gazette Municipale* les vacances qui se produisent dans le service civique,

M. l'échevin AMES, appuyé par M. l'échevin BASTIEN, *Propose:* Que, dorénavant, lorsque des nominations à des charges civiques permanentes devront être faites par ce Conseil ou par l'une de ses commissions, la charge à remplir sera annoncée au moins une fois dans la *Gazette Municipale*, ladite annonce devant spécifier les qualités requises des aspirants, le salaire déterminé et la date de l'examen des candidats.
Le Conseil se partage:

Pour: Larivière, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Turner, Ekers, Ames, L.-A. Lapointe, Walsh, Nelson, Payette, Bastien, Paquin et Duquette—14.

Contre: Vallières, Lévy, Lavallée, Robillard, Bumbray, Ricard, Sauvageau, Couture, Leclaire et Proulx—10.

Ladite proposition est ainsi affirmative, et il est *Résolu:* En conséquence.

13. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Ames à l'effet d'accepter des bons de garantie en rapport avec les soumissions civiques.
Sur proposition de M. l'échevin AMES, appuyé par M. l'échevin PAYETTE, il est

Résolu: Que dorénavant, lorsque la Corporation exigera qu'un dépôt accompagne toute soumission civique pour l'exécution de travaux ou fourniture de matériaux, un bon de garantie émanant d'une compagnie responsable, ayant fait un dépôt en Canada suivant la loi, sera reçu et accepté à l'égal d'un chèque accepté.

14. Etant lu l'ordre du jour, (1) pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Dagenais au sujet de l'érection de l'hôpital Alexandra, (2) un autre avis de motion par M. l'échevin Vallières à l'effet d'amender le règlement No 208 *re* égouts, il est

Ordonné: Que lesdits items soient biffés.

15. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de la Voirie à l'effet de conclure la "Châteauguay & Northern Ry. Co." à réparer la chaussée le long de sa voie.
Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

16. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Couture à l'effet de nommer une commission spéciale concernant la fermeture de bonne heure,

Sur proposition de M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin BASTIEN, il est *Résolu:* Qu'une commission spéciale, composée de MM. les échevins L.-A. Lapointe, Bastien, Proulx, N. Lapointe, Nelson,

Ald. VALLIERES moved, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE,

"That said report be adopted."
The Council divided:

Yeas: Vallières, Larivière, Lavallée, Robillard, L. A. Lapointe, Ricard, Lemay, Couture, Bastien and Leclaire—10.

Nays: St. Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Turner, Ames, Bumbray, Walsh, Nelson, Sauvageau, Payette, Proulx, Paquin and Duquette—14.

So it in the negative.
10. The order of the day being read to consider a report from the Fire and Light Committee to pay indemnity to heirs of late fireman Enright,

Ald. ROBERTSON moved, seconded by Ald. WALSH, "That said report be adopted."

The Council divided:
Yeas: Robertson, Turner, Bumbray, Walsh, Nelson, Sauvageau, Proulx and Duquette—8.

Nays: Vallières, Larivière, St. Denis, Clearihue, Lévy, Lavallée, Robillard, Ames, L. A. Lapointe, Ricard, Payette, Lemay, Couture, Bastien, Leclaire and Paquin—16.

So it passed in the negative.
11. The order of the day being read to consider a report from the Police Committee to incorporate "Le Club Athlétique L'Étoile."

Ald. ST. DENIS moved, seconded by Ald. WALSH, "That said report be adopted."

The Council divided:
Yeas: St. Denis, Walsh and Paquin—3.

Nays: Vallières, Larivière, Robertson, Clearihue, Lévy, Lavallée, Robillard, Turner, Ekers, Ames, L. A. Lapointe, Ricard, Nelson, Sauvageau, Payette, Couture, Bastien, Leclaire, Proulx and Duquette—20.

So it passed in the negative.
12. The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Ames to advertise vacant civic positions in the *Municipal Gazette*,

Ald. AMES moved, seconded by Ald. BASTIEN, "That, hereafter, when permanent civic appointments are about to be made by this Council or by one of its committees, the vacancy be advertised at least once in the *Municipal Gazette*, said advertisement specifying the qualifications required, the salary and the date when the examination of candidates for the vacant position shall be held."

The Council divided thereon:
Yeas: Larivière, St. Denis, Robertson, Clearihue, Turner, Ekers, Ames, L. A. Lapointe, Walsh, Nelson, Payette, Bastien, Paquin and Duquette—14.

Nays: Vallières, Lévy, Lavallée, Robillard, Bumbray, Ricard, Sauvageau, Couture, Leclaire and Proulx—10.

So it was carried and *Resolved:* Accordingly.

13. The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Ames to accept guarantee bonds in connection with civic tenders,

On motion of Ald. AMES, seconded by Ald. PAYETTE, it was *Resolved:* That, hereafter, when a deposit is demanded with any civic tender for work, supplies etc., on behalf of the Corporation, the guarantee bond furnished by a responsible company, having made the deposit in Canada required by law, shall be received and accepted as equivalent to an accepted cheque.

14. The order of the day being read (1) to consider a notice of motion by Ald. Dagenais in connection with the erection of Alexandra Hospital, (2) to consider a notice of motion by Ald. Vallières, to amend by-law No. 208 *re* sewers, It was

Ordered: That the same be struck.
15. The order of the day being read to consider a report from the Road Committee to compel the Châteauguay and Northern Ry. Co. to repair the roadway alongside their tracks,

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said report be adopted.

16. The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Couture, for the appointment of a special committee *re* early closing of shops,

On motion of Ald. COUTURE, seconded by Ald. BASTIEN, it was *Resolved:* That a special Committee, composed of Ald. L. A. Lapointe, Bastien, Proulx, N. Lapointe, Nelson, Couture,

Couture, Wilson et Paquin, soit nommée aux fins d'étudier la question de la fermeture de bonne heure dans la Ville de Montréal.

17. Etant lu l'ordre du jour (1) pour adopter en première, deuxième et troisième lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No 311 *re* papier de rebut; (2) pour adopter en première, deuxième et troisième lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No 283 au sujet du pain, Lesdits règlements sont lus une première fois.

18. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération les avis de motion ci-après à l'effet d'adopter des règlements:

- (1) De M. l'échevin Chaussé dans le but d'amender le règlement No. 299, *re* le pain;
- (2) De M. l'échevin L.-A. Lapointe, dans le but d'amender le règlement No 89 *re* l'affichage;
- (2) De M. l'échevin Saint-Denis concernant l'opium;
- (4) De M. l'échevin Saint-Denis, concernant le commerce de marchandises dans les rues;
- (5) De M. l'échevin Larivière, dans le but d'amender le règlement No 270 au sujet des rues;
- (6) De M. l'échevin Dagenais à l'effet d'amender le règlement No 271 concernant la variole,

Il est *Résolu*: Que le greffier de la Ville soit prié de préparer les règlements voulus, et de les placer sur l'ordre du jour pour qu'ils soient pris en considération en première, deuxième et troisième lectures.

19. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération les avis de motion suivants à l'effet d'adopter des règlements:

- (1) De M. l'échevin Dagenais, dans le but d'amender le règlement No 105;
- (2) De M. l'échevin Saint-Denis afin de réglementer l'usage des automobiles;
- (3) De M. l'échevin Dagenais concernant l'inspection du poisson, des légumes, etc.;
- (4) De M. l'échevin Nelson dans le but d'interdire l'accès du parc Mont-Royal aux automobiles;
- (5) De M. l'échevin Chaussé à l'effet de révoquer le règlement No 201 *re* Bibliothèque Publique;
- (6) De M. l'échevin Bastien, pour édicter un règlement au sujet de la fermeture de bonne heure;
- (7) De M. l'échevin Lavallée, à l'effet de réglementer la construction sur la rue Saint-Laurent, il est

Résolu: Que le greffier de la Ville soit prié de préparer les règlements voulus, conformément auxdits avis de motion, et qu'à l'expiration d'un délai de 30 jours lesdits règlements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération en première, deuxième et troisième lectures.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin SAINT-DENIS.
Le Conseil s'ajourne.

RENE BAUSET,
Ass. greffier de la Ville.

JULES CREPEAU,
Ass. greffier de la Ville.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'Assemblée du 15 juin

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Couture, Bumbay, Robillard, Paquin, Turner et Ricard.

—Soumises les soumissions suivantes pour la location de l'étal No 31 du marché Bonsecours, rue Saint-Paul, savoir:

E. Lebeau, offrant	\$11.00 par mois
A. Rocheleau, offrant	11.00 "
A. Monette, offrant	10.00 "
A. Vanier, offrant	10.00 "
J.-H. Jokisch, offrant	10.00 "

Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est *Résolu*: Que l'étal en question soit loué à M. A. Rocheleau aux conditions spécifiées dans sa soumission.

—Soumise une lettre de M. L. Prud'homme, locataire de l'étal No 8 du marché Saint-Jean-Baptiste, demandant la permission de remettre son étal à la Ville.

Soumise une lettre de M. Joseph Barrette demandant à louer l'étal en question.

Résolu: Que cet étal soit affiché "à louer."

—Soumise une lettre de M. Napoléon Dagenais demandant à louer la pièce située au-dessous de l'escalier conduisant à la salle du Conseil des Arts et Manufactures, dans le marché Saint-Laurent.

—*Résolu*: Que la pièce en question, demandée par M. Jos.

Wilson and Paquin, be appointed to consider the question of the early closing of stores in the City of Montreal.

17. The order of the day being read (1) for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 311 *re* waste paper, (2) for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 283 *re* bread.

Said by-laws were accordingly read a first time.

18. The order of the day being read to consider the following notices of motion for the adoption of by-laws:

- (1) By Ald. Chaussé, to amend by-law No. 299 *re* bread;
- (2) By Ald. L. A. Lapointe, to amend by-law No. 89, *re* bill posting;
- (3) By Ald. St. Denis, *re* opium;
- (4) By Ald. St. Denis, *re* traffic in streets;
- (5) By Ald. Larivière, to amend by-law No. 270 *re* streets.
- (6) By Ald. Dagenais, to amend by-law No. 271 *re* small pox.

It was *Resolved*: That the City Clerk be instructed to prepare the necessary by-laws and to place the same on the order of the day for their 1st, 2nd and 3rd reading.

19. The order of the day being read to consider the following notices of motion for the adoption of by-laws:

- (1) By Ald. Dagenais, to amend by-law No. 105.
- (2) By Ald. St. Denis, to regulate the use of automobiles.
- (3) By Ald. Dagenais *re* inspection of fish, vegetables, etc.
- (4) By Ald. Nelson, to prohibit automobiles in Mount-Royal park.
- (5) By Ald. Chaussé, to repeal by-law No. 291, *re* Public Library.
- (6) By Ald. Bastien, for a by-law *re* early closing of stores.
- (7) By Ald. Lavallée, to regulate construction on St. Lawrence street,

It was *Resolved*: That the City Clerk be instructed to prepare the necessary by-laws in accordance with said notices of motion, and at the expiration of the delay of 30 days to place the same on the order of the day for their 1st, 2nd and 3rd reading.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. St. Denis,

The Council adjourned.
RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

JULES CREPEAU,
Asst. City Clerk.

MARKET COMMITTEE

Report of Meeting, held the 15th of June.

Present: Ald. Lévy, chairman, Couture, Bumbay, Robillard, Paquin, Turner and Ricard.

—Submitted the following tenders for renting stall No. 31 in Bonsecours market, St. Paul street, to wit:

E. Lebeau, offering	\$11.00 per month.
A. Rocheleau, offering	11.00 "
A. Monette, offering	10.00 "
A. Vanier, offering	10.00 "
H. Jokisch, offering	10.00 "

On motion of Ald. Couture, it was *Resolved*: That the above stall be rented to Mr. A. Rocheleau, under the conditions specified in his tender.

—Submitted a letter from Mr. L. Prud'homme, lessee of stall No. 8 in St. Jean-Baptiste market, asking leave to remit the same to the City, and one from Mr. Joseph Barrette, asking to rent said stall.

Resolved: That said stall be posted "to let."

—Submitted a letter from Mr. Napoléon Dagenais, asking to rent the room beneath the stairway, leading to the Council of Arts and Manufactures' hall, in St. Lawrence market.

Laid on the table.
Resolved: That the room in question, asked for by Mr. Jos.

Lamalice, à une séance précédente, lui soit accordée aux conditions spécifiées dans sa requête.
 —Les soumissions suivantes prur la fourniture du charbon et bois requis dans les divers marchés, sont ouvertes par le sous-greffier de la Ville, M. René Bauset, savoir :

	Charbon	Bois
	par tonne.	
J.-E. Desrochers	\$6.50	
J.-T. Goyer	6.50	\$7.50
Joseph Elie	6.50	7.25
E. Lemire	6.50	6.50
National Coal & Wood Co.	6.50	7.50
J.-C. McDiarmid	6.50	6.50
L. Cohen & Son	6.50	
Andrew Baile	6.50	
Evans Bros.	6.50	
J. Lefebvre & Cie.	6.50	
P. McCrory	6.50	
Brady Bros.	6.50	
J.-O. Labrecque & Cie.	6.50	
The Lackawana Coal Co.	6.50	
The T.-F. Moore Co.	6.50	7.50

Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est Résolu: De diviser le contrat entre les cinq soumissionnaires suivants, savoir :

	Tonnes.
The T. F. Moore Co.	21
The Lackawana Coal Co.	22
J.-O. Labrecque & Cie.	22
National Wood & Coal Co.	22
E. Lemire	87

—Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil en conséquence, et que le dépôt en garantie de l'exécution de leur contrat soit remis aux autres soumissionnaires.

—Soumises les deux soumissions suivantes pour tirer les joints du mur de la nouvelle place du marché LeRoyer, savoir :

Octave Germain, \$100.00; Guilbault & Proulx, \$100.00 ou \$225, pour refaire le tout en neuf.

—Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est Résolu: Que la soumission de M. O. Germain soit acceptée aux conditions spécifiées dans ladite soumission, et que les joints soient tirés partout où il sera nécessaire, le tout à la satisfaction de la Commission.

—Soumise une soumission de M. Joseph Couture, entrepreneur, demandant \$130 pour faire l'extension de l'avant-courière en face des étaux occupés par MM. Charbonneau Frères, dans le marché Bonsecours, rue des Commissaires.

—Résolu: Que cette soumission soit acceptée, et que ce travail soit commencé immédiatement.

—Soumise une lettre de M. Jas. Osborne, surintendant de la division Est de la Compagnie du Pacifique Canadien, demandant que les remises détruites par le feu soient reconstruites immédiatement.

—Résolu: Que ce monsieur soit informé que les travaux en question seront commencés incessamment.

—Soumis un extrait des minutes de l'assemblée de la Commission des Finances en date du 10 juin courant, fixant à \$500 la garantie exigée des commis des marchés, à l'exception du marché Bonsecours.

—M. l'échevin Ricard se plaint de l'inégalité des garde-soieil en toile posés temporairement par certains locataires du marché Bonsecours, rue des Commissaires.

—Résolu: Que le surintendant soit autorisé de voir à faire disparaître cet état de choses.

—Résolu: Que le surintendant M. J.-E.-A. Biron soit autorisé à faire exécuter tous les différents travaux de réparations qu'il jugera nécessaires aux différents marchés avec lente qu'il devra consulter, au besoin, les membres des soumissions de chacun de ces marchés.

—La question de faire entrer l'eau dans la nouvelle place du marché LeRoyer, étant discutée.

—Sur proposition de M. l'échevin Ricard, il est Résolu: Que la sous-commission dudit marché, et M. Geo. Janin, surintendant de l'Aqueduc, soient priés de se rendre sur les lieux afin d'étudier les moyens à prendre pour faire entrer l'eau en question, et que dans le cas où il serait décidé de faire faire ces travaux, que M. le président ou le surintendant des marchés soient autorisés à faire exécuter les travaux nécessaires.

Ajournement.

Lamalice, at a preceding meeting, be granted to him under the conditions mentioned in his request.

—The following tenders, for supplying coal and wood to the different markets, were opened by the assistant City Clerk, Mr. René Bauset, to wit:

	Coal	Wood.
	per ton.	
J. E. Desrochers	\$6.50	
J. T. Goyer	6.50	\$7.50
Joseph Elie	6.50	7.25
E. Lemire	6.50	6.50
National Coal & Wood Co.	6.50	7.50
J. C. McDiarmid	6.50	6.50
L. Cohen & Son	6.50	
Andrew Baile	6.50	
Evans Bros.	6.50	
J. Lefebvre & Cie.	6.50	
P. McCrory	6.50	
Brady Bros.	6.50	
J. O. Labrecque & Cie.	6.50	
The Lakawana Coal Co.	6.50	
The T. F. Moore Co.	6.50	7.50

On motion of Ald. Robillard, it was Résolu: To divide the contract between the five following tenderers, namely:

	Tons.
The T. F. Moore Co.	21
The Lackawana Coal Co.	22
J. O. Labrecque & Cie.	22
National Wood & Coal Co.	22
E. Lemire	87

—Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est Résolu: That a report be made to Council accordingly, and that the other tenderers be remitted their guarantee deposits.

—Submitted the two following tenders for pointing the joints in the wall of the new LeRoyer market place, to wit: Octave Germain, \$100; Guilbault & Proulx, \$100 or \$225 for the total renewal of the same.

—On motion of Ald. Robillard, it was Résolu: That Mr. O. Germain's tender be accepted under the conditions specified therein, and that said joints be pointed wherever needed, the whole to the satisfaction of the Committee.

—Submitted a tender from Mr. Joseph Couture, contractor, asking \$130 for extending the projecting roof opposite the stalls occupied by Messrs. Charbonneau Brothers, in Bonsecours market, Commissioners street.

—Résolu: To accept said tender, and that this work be proceeded with at once.

—Submitted a letter from Mr. Jas. Osborne, superintendent of the Eastern Division of the Canadian Pacific, asking that the sheds destroyed by fire be rebuilt immediately.

—Résolu: To inform this gentleman that the work in question will be proceeded with at once.

—Submitted an extract from the minutes of a meeting of the Finance Committee, held the 10th of June, instant, fixing at \$500 the guarantee bond demanded of market clerks, excepting Bonsecours market.

—Résolu: That said extract be received and adopted.

—Ald. Ricard complained of the unevenness of the temporary awnings put up by certain lessees at Bonsecours market on Commissioners street.

—Résolu: That the superintendent be authorized to remedy the same.

—Résolu: That the superintendent, Mr. J. E. A. Biron, be authorized to have all necessary repairs made to the different markets and scales, and should some important work, of a pressing nature, be required on anyone of the City markets in particular, the sub-committee of such market must be consulted by the superintendent.

—After discussing the question of whether water should be introduced into the new LeRoyer market place, it was, On motion of Ald. Ricard,

Résolu: That the sub-committee of said market and Mr. Geo. Janin, superintendent of water-works, be requested to visit the above premises in order to devise means for the purpose of introducing water therein, and in case such work is decided upon, that the president and market superintendent be authorized to have the same executed.

Adjourned.

COMMISSION DE LEGISLATION

Compte rendu de l'assemblée du 16 juin

Sont présent: MM. les échevins Sadler, (président en remplacement de M. l'échevin Carter), Vallières, Larivière, Ames, Lavallée, L.-A. Lapointe et Bastien.

Une délégation représentant l'Association des manufacturiers canadiens, succursale de Montréal, et composée de MM. J.-J. McGill, John Baillie et E.-H. Cooper demande que le règlement de la cité No. 313 soit amendé en en retranchant les deux paragraphes de la clause 5 qui s'appliquent à la licence imposée aux personnes tenant des établissements dangereux pour le feu et aux personnes faisant usage de moteurs.

Sur proposition de M. l'échevin Ames, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant d'amender ladite clause 5 en remplaçant le premier desdits paragraphes par le suivant:

"Personnes tenant des cours à bois de construction, à foin, à paille ou à bois de chauffage, des scieries, des fonderies, des manufactures de meubles, des boutiques de forge, de menuiserie ou de réparation de meubles; et personnes tenant tous autres établissements, magasins, bâtiments ou toutes autres structures offrant du danger pour le feu, à raison du fait que du pétrole ou ses produits, de la benzine, de la gazoline ou autres composés très inflammables y sont fabriqués ou tenus en vente ou en usage ou emmagasinés pour chaque tel établissement—\$5.00",

M. l'échevin Lavallée, appuyé par l'échevin Ames,

Propose: Que rapport soit fait au Conseil recommandant que la même clause soit amendée en remplaçant le deuxième desdits paragraphes par le suivant:

"Personnes faisant usage de moteurs à gaz, à pétrole, à gazoline, à naphthe, à l'électricité ou à tout autre pouvoir excepté celui de vapeur d'eau (les automobiles exceptés) pour chaque établissement aux taux suivants:

Lorsque l'on fera usage de moteurs d'un pouvoir n'excédant pas 5 forces de chevaux—\$2.00.

Lorsque l'on fera usage de moteurs d'un pouvoir excédant 5 forces de chevaux—\$5.00".

M. l'échevin Larivière, appuyé par M. l'échevin Vallières, propose en

Amendement: Que ladite clause soit amendée en fixant le taux de la licence comme suit:

"Lorsqu'il n'y a qu'un seul moteur, \$5.00, et pour chaque autre moteur, \$1.00".

Cet amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

Pour: Larivière, Vallières et Bastien—3.

Contre: Lavallée, Ames et Sadler—3.

Il y a égalité de voix, et le vote est en conséquence nul. (règle No. 112).

M. l'échevin Larivière fait remarquer que M. l'échevin Sadler n'est pas membre de la Commission de Législation, car il ne fait que remplacer M. l'échevin Carter, et que, conséquemment, il n'a pas droit de vote. Cependant, il n'a pas d'objection à laisser transmettre au Conseil la motion principale telle qu'elle est, se réservant le privilège de représenter alors ses objections.

Ajournement.

A. BIENVNU,
Agissant comme secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 17 juin

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, Ames, Bastien et Leclaire.

DELEGATIONS

—M. l'échevin Duquette se présente devant la Commission demandant que soient acceptées de la "Amherst Park Land Co." aux conditions de l'offre de cession de cette compagnie, les portions de l'avenue Sherbrooke et de la rue Dufferin qui commencent à la rue Carrière en allant vers le Nord, dans le quartier Saint-Denis.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer des plans et des estimés pour la prochaine assemblée.

—M. D. McDonald, gérant général de la "Montreal Street Railway Company" se présente devant la Commission et déclare que la compagnie qu'il représente a proposé de renouveler les rails de la rue Craig, depuis la Saint-Laurent jusqu'à la rue Bleury et ceux de la rue Notre-Dame, depuis le square Chaboillez jusqu'à la rue McCord.

LEGISLATION COMMITTEE

Report of Meeting, held the 16th of June.

Présent: Ald. Sadler, (chairman, replacing Ald. Carter), Vallières, Larivière, Ames, Lavallée, L. A. Lapointe and Bastien.

A delegation of the Montreal Branch of the Canadian Manufacturers Association, composed of Messrs. J. J. McGill, John Baillie and E. H. Cooper, requested that the City by-law No. 313 be amended by striking out the two paragraphs of clause 5 relating to the license imposed upon persons keeping establishments dangerous to fire and upon those using motors.

On motion of Ald. Ames, it was

Resolved: To report to Council, recommending that said clause 5 be amended by replacing the first of said paragraphs by the following:

"Persons keeping lumber, hay, straw or firewood yards, saw mills, foundries, furniture factories, blacksmith shops, joiner shops, or shops for the repairing of furniture; and persons keeping all other establishments, stores, buildings or any other structures, dangerous to fire because of the fact that petroleum or its products, benzine, gasoline, or other very inflammable materials are manufactured or kept for sale or for use or stored therein, for each such establishment—\$5.00".

Ald. Lavallée, seconded by Ald. Ames

Proposed: That a report be made to Council, recommending that the same clause be amended by replacing the second of said paragraphs by the following:

"Persons using motors operated by gas, coal oil, gasoline, naphtha ail, electricity or any other power except steam (automobiles excepted), for each establishment, if using motors less than five horse-power, the sum of—\$2.00.

Il more than five horse-power—\$5.00".

Ald. Larivière, seconded by Ald. Vallières, moved in

Amendment: That said clause be amended by fixing the license as follows: "When only one motor is in use, \$5.00 and for each additional motor, \$1.00".

Said amendment being put, the Committee divided:

Yeas: Larivière, Vallières and Bastien—3.

Nays: Lavallée, Ames and Sadler—3.

The vote being equal, the same is accordingly declared void; (rule No. 112.)

Ald. Larivière observed that Ald. Sadler was not a member of the Legislation Committee, as he only replaced Ald. Carter, and that, consequently he had no right to vote. However, he had no objection in allowing the main motion as it stood, to be forwarded to Council, reserving to himself the privilege of then making his objections.

Adjourned.

A. BIENVENU,
Acting Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of Meeting, held the 17th of June.

Present: Ald. Larivière, charman, Turner, Gallery, Ames, Bastien and Leclaire.

DELEGATIONS.

Ald. Duquette came before the Committee and requested that Sherbrooke avenue and Dufferin street from Carrières street northwards, in St. Denis ward, be accepted from the Amherst Park Land Co., according to said company's offer of cession.

Referred to City Sureveyor for report, plans and estimates for next meeting.

—Mr. D. McDonald, general manager of the Montreal Street Railway Compnay appeared before the Committee and stated that his company proposed to renew the rails on Craig street from St. Lawrence street to Bleury street, and on Notre Dame street from Shaboillez square to McCord street.

L'inspecteur de la Ville est prié de dresser un estimé du coût des pavés de granit et de scories nécessaires pour le pavage de l'entre-voie des tramways sur lesdites rues.

REQUETES

—De la "Thos. Davidson Mfg. Co." soumettant des prix pour la fourniture de plaques de fer émaillé pour l'inscription des noms des rues et le numérotage des maisons.
Question différée à la prochaine assemblée.

—De la "Wighton, Morison Co." au sujet de la fourniture des pavés de granit.
Question différée à la prochaine assemblée.

—De la "Sherwin Williams Co." demandant que soient pavées certaines parties de la rue Centre et de l'avenue Atwater.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire rapport et de préparer des estimés pour la prochaine assemblée.

—De M. T.-M. Morgan demandant à acheter des barriques de ciment vides, au taux de huit cents la pièce.
Question différée à la prochaine assemblée.

—Du Conseil municipal donnant communication d'un avis de motion de M. l'échevin Couture au sujet de l'établissement d'une ligne de ceinture sur les rues Amherst, Rachel, Papineau, Ontario, Maisonneuve, Saint-Ignace et Des Voltigeurs.

Question différée à la prochaine assemblée.

—Du Conseil municipal donnant communication d'un projet de règlement à l'effet d'amender les règlements touchant la compagnie du chemin de fer Terminal.

Question différée à la prochaine assemblée.

—De MM. Martineau & Delfausse, avocats, déclarant que M. D. Fraser ne consent pas à accepter moins de 6% de \$500, pour la location de son terrain qui longe le fossé du champ d'épandage.

Après délibération, il est Résolu: Que soit abrogée la résolution adoptée à la séance du 9 juin et offrant à M. Fraser un loyer de \$12.50 par année, sur proposition de M. l'échevin Bastien, il est

Résolu: Qu'un loyer de \$20.00 par année soit offert à MM. Martineau et Delfausse pour le terrain en question appartenant à M. Daniel Fraser et que cette offre soit rédigée par les avocats de la Ville.

RAPPORTS

De l'inspecteur de la Ville déclarant qu'il est besoin d'un nouveau crédit de \$100, pour terminer la construction de l'égoût de la rue Maisonneuve, depuis l'extrémité de l'égoût actuel jusqu'à la rue Sherbrooke.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de voter un crédit additionnel de \$100 pour l'achèvement de cet égoût.

—De l'inspecteur de la Ville déclarant que le tunnel que la direction de l'hôpital Notre-Dame demande à construire à travers la rue Maisonneuve ne doit aucunement gêner la construction de l'égoût qui doit être placé à cet endroit.

Après délibération, il est Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que permission soit octroyée à la direction de l'hôpital Notre-Dame de faire construire un tunnel à travers la rue Maisonneuve, conformément au plan soumis, dans le but de relier les bâtisses de cette institution, qui seront placées de l'un et de l'autre côté de la rue Maisonneuve, et que ce permis soit en outre accordé à titre gratuit, étant donné le caractère humanitaire de l'institution qui s'érige.

—De l'inspecteur de la Ville déclarant qu'il serait opportun de substituer le ciment aux dalles de pierre et au goudron dans la construction des trottoirs permanents en face de l'établissement de M. E.-M. Renouf, rue Université, étant donné que des voûtes ont été construites sous le trottoir, à cet endroit.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un trottoir de ciment, au lieu de dalles de pierre et de goudron, soit posé en face de l'établissement en question, à condition que la quote-part de la Ville n'excède pas le chiffre qui avait été arrêté dans le premier estimé.

—Est déposé dans le bureau, jusqu'à la prochaine assemblée, le rapport de la sous-commission chargée d'informer sur le cas de l'assistant-contremaître Ouimet.

—De l'inspecteur de la Ville et de l'assistant-inspecteur Bélanger, au sujet des trottoirs de goudron posés l'an dernier par des entrepreneurs.

The City Surveyor was instructed to prepare an estimate of the cost of purchasing the granite and scoria blocks required to pave the trackspace on said streets.

PETITIONS, ETC.

—From the Thos. Davidson Mfg. Co., submitting quotations for the supply of enamelled iron street names and numbers.
Consideration deferred until next meeting.

—From the Wighton, Morison Co, re supply of granite blocks.
Consideration deferred until next meeting.

—From the Sherwin Williams Co., asking that portions of Centre street and Atwater avenue be paved.
Referred to City Surveyor for report and estimate for next meeting.

—From T. M. Morgan offering to purchase empty cement barrels at the rate of eight cents each.
Consideration deferred until next meeting.

—From the City Council, a notice of motion by Ald. Couture anent the establishment of a belt line on Amherst and Rachel streets, Papineau avenue, Ontario, Maisonneuve, St. Ignace, and Voltigeurs streets.
Consideration deferred until next meeting.

—From the City Council, a draft of by-law to amend by-laws re Terminal Railway Co.
Consideration deferred until next meeting.

—From Messrs. Martineau & Delfausse, advocates, stating that their client, Mr. D. Fraser, will not accept less than six per cent on \$500.00 for the rental of his land alongside the sewage farm ditch.
After deliberation, it was

Resolved: That the motion adopted at the meeting held on the 9th June, offering a rental of \$12.50 per year be repealed.

On motion of Ald. Bastien, it was

Resolved: That the sum of \$20.00 per year rental be offered to Messrs. Martineau & Delfausse for the land in question belonging to Mr. Daniel Fraser, and that said offer be drafted by the City Attorneys.

REPORTS.
—From the City Surveyor, stating that a further appropriation of \$100.00 is required to complete the sewer under construction in Maisonneuve street, from end of existing sewer to Sherbrooke street.

Resolved: That a report be made to Council for an additional amount of \$100.00 to complete said sewer.

—From the City Surveyor stating that the tunnel which the authorities of the Notre Dame Hospital desire to construct across Maisonneuve street, will not interfere with the sewer to be built.
After deliberation, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the permission be granted to the Notre Dame Hospital to construct a tunnel across Maisonneuve street, according to the plan submitted, for the purpose of connecting its premises situated on either side of said street, and furthermore that said permission be granted gratuitously, in view of the philanthropic character of the institution.

—From the City Surveyor, stating that it would be advisable to substitute cement for flagstone and coaltar in constructing the permanent sidewalk in front of Mr. E. M. Renouf's premises on University street, owing to the vaults which have been constructed under the sidewalk.

Resolved: That a report be made to Council recommending that a cement sidewalk be laid in front of said premises, instead of a coaltar and flagstone sidewalk, on condition that the City's share shall not exceed the amount specified in the original estimate.

—The report of the sub-committee anent assistant-foreman Ouimet was laid on the table until next meeting.

—From the City Surveyor and deputy City Surveyor, Bélanger, regarding the coaltar sidewalks laid by contract last year,

Résolu: De rembourser à MM. A.-T.-A. Chagnon, T. Ouimet, Z. Lazard, Alfred Frigon et Z. Bayard les dépôts qu'ils ont faits en se chargeant de la construction de certains trottoirs de goudron, l'an dernier.

—Il est

Résolu: Que soit abrogée la résolution adoptée à la séance du 16 mai à l'effet d'effacer les lignes d'homologation de la rue LeRoyer, depuis la rue Saint-Dizier jusqu'à la place Jacques-Cartier.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que les lignes d'homologation de la rue LeRoyer soient effacées depuis la place Jacques-Cartier jusqu'à la rue Saint-Vincent.

—Sont déposés aux archives le rapport de la Commission d'Hygiène et des Statistiques au sujet du champ d'épandage, et les documents relatifs à cette question.

—Soumis un rapport de la Commission des Parcs et Traverses au sujet de l'enlèvement du sable au parc LaFontaine, et après délibération, il est

Résolu: Qu'à chaque fois que ce département pratiquera des excavations dans le parc LaFontaine, pour se procurer du sable, il devra combler ces excavations avec des balayures des rues et niveler le terrain; et que la Commission des Parcs et Traverses soit en outre notifiée de cette résolution.

—Est renvoyée à l'inspecteur de la Ville le rapport de la Commission des Parcs et Traverses demandant cent voyages de sasses, et l'inspecteur de la Ville est prié de préparer un état de la quantité de sasses dont dispose le département de la Voirie et de la quantité dont aura besoin le département au cours de la saison.

—Le rapport concernant le nivellement du trottoir permanent du No 85 rue Saint-Hypolite est renvoyée à l'inspecteur de la Ville qui est prié de se rendre compte du meilleur moyen à prendre pour remédier à l'état de ce trottoir.

—Sur proposition de M. l'échevin Turner, il est

Résolu: De prier la Commission de l'Aqueduc de faire réparer le pont connu sous le nom de "Buffalo Bridge" et qui est situé entre la Ville de Montréal et la municipalité de Verdun.

—Sur proposition de M. l'échevin Bastien, il est

Résolu: De prier la "Montreal Street Railway Co.," de réparer le pavage de son entre-voie sur la rue Saint-Timothée, entre la rue Sainte-Catherine et la rue Craig.

—L'inspecteur de la Ville est prié de préparer un plan et un rapport démontrant la superficie du terrain gratuitement offert pour l'ouverture de la rue Sherbrooke, depuis l'avenue Papineau, en allant vers l'Est, démontrant aussi la superficie et le coût du terrain que les propriétaires intéressés voudraient faire acheter.

Ajournée jusqu'à lundi prochain, à 2 heures.

J.-H. DILLON,
Secrétaire.

Resolved: That Messrs. A. T. A. Chagnon, T. Ouimet, Z. Lazard, Alfred Frigon and Z. Bayard be reimbursed the percentage retained on the coaltar sidewalks laid by them last year.

—It was

Resolved: That the resolution adopted at the meeting held on the 16th May to erase the homologated lines of LeRoyer street, from St. Dizier street to Jacques Cartier square, be repealed.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the homologated lines of LeRoyer street be erased from Jacques Cartier square to St. Vincent street.

—The report of the Committee on Hygiene and Statistics anent the sewage farm was ordered to be filed with the documents relating to this matter.

—The report of the Parks and Ferries Committee, regarding the removal of sand from park LaFontaine, was submitted, and after due deliberation, it was

Resolved: That whenever this department shall make excavations in this part of LaFontaine park, by the removal of sand, the said excavations shall be filled up with street scrapings and levelled, and, furthermore that the Parks and Ferries Committee be advised of this decision.

—The report of the Parks and Ferries Committee for 100 loads of screenings was referred to the City Surveyor with instructions to prepare an estimate of the quantity of screenings on hand and the quantity which the Road Department shall require this season.

—The report *re* level of permanent sidewalk at No. 85 St. Hypolite street, was referred back to the City Surveyor, to ascertain the best manner of remedying matters.

—On motion of Ald. Turner, it was

Resolved: That the Water Committee be requested to repair the bridge known as "Buffalo Bridge" situated between the City of Montreal and the Municipality of Verdun.

—On motion of Ald. Bastien, it was

Resolved: That the Montreal Street Railway Co., be instructed to repair the paving in the track space on St. Timothy street between Craig and St. Catherine streets.

—The City Surveyor was instructed to prepare a plan and report showing the area of land offered gratuitously for the opening of Sherbrooke street, from Papineau avenue eastwards; also the area which proprietors require to be paid for and the cost of same.

Adjourned until Monday next at 2 o'clock p. m.

J. H. DILLON,
Secretary.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE SPECIALE DU LUNDI, 20 JUIN
ORDRE DU JOUR

REGLEMENT

1. 2me et 3me lectures d'un règlement fixant les limites du quartier Hochelaga. (Bumbray).

RAPPORT

2. *Parcs et Traverses*.—Sur les négociations avec les autorités fédérales re Ile Sainte-Hélène.

REGLEMENTS

3. 2me et 3me lectures d'un règlement concernant les manufactures dans un certain district. (Vallières.)

4. 2me et 3me lectures d'un règlement re explosifs. (Robertson.)

5. 2me et 3me lectures d'un règlement pour prévenir les incendies et les accidents. (Robertson.)

6. 2me et 3me lectures d'un règlement re conduits souterrains (L.-A. Lapointe.)

7. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 182 re colporteurs. (N. Lapointe.)

8. 2me et 3me lectures d'un règlement re fonds de pension pour les employés municipaux. (Vallières.)

9. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant les règlements Nos 296 et 302 re Marchés. (Lévy.)

10. 2me et 3me lectures d'un règlement défendant de nourrir les vaches laitières avec de la drèche. (Dagenais.)

11. 2me et 3me lectures d'un règlement défendant de cracher sur les trottoirs. (Dagenais.)

12. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant les règlements re Cie du chemin de fer Terminal. (L.-A. Lapointe.)

13. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 311 re papier de rebut. (Lavallée.)

14. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 283 concernant le pain. (Dagenais.)

MOTION

15. Hébert.—Re construction d'un nouveau bureau de poste.

RAPPORTS

16. *Finances et Parcs et Traverses*.—Pour achever le poste d'observation sur le parc Mont-Royal.

17. *Spéciale*.—Sur la demande de la Compagnie du Pacifique pour la fermeture de certaines rues.

18. *Voirie*.—Pour donner un nom au tunnel à la tête de la rue Saint-Denis.

19. *Parcs et Traverses*.—Pour louer une certaine maison au "Metropolitan Golf Club."

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING OF MONDAY, JUNE THE 20th.
ORDER OF THE DAY.

BY-LAW.

1. 2nd and 3rd reading of a by-law to fix limits of Hochelaga Ward. (Bumbray.)

REPORT.

2. *Parks and Ferries*.—On the negotiations with federal authorities re St. Helen's Island.

BY-LAWS.

3. 2nd and 3rd reading of a by-law concerning manufactures in a certain district. (Vallières.)

4. 2nd and 3rd reading of a by-law re explosives. (Robertson.)

5. 2nd and 3rd reading of a by-law to prevent fires and accidents. (Robertson.)

6. 2nd and 3rd reading of a by-law re underground conduits. (L. A. Lapointe.)

7. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 182 re peddlers. (N. Lapointe.)

8. 2nd and 3rd reading of a by-law re Civic Pension Fund. (Vallières.)

9. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-laws Nos. 296 and 302 re Markets. (Lévy.)

10. 2nd and 3rd reading of a by-law prohibiting feeding of milch cows with brewers' grain. (Dagenais.)

11. 2nd and 3rd reading of a by-law to prohibit spitting on sidewalks. (Dagenais.)

12. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-laws re Terminal Ry. Co. (L. A. Lapointe.)

13. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 311 re waste paper. (Lavallée.)

14. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 283 re bread. (Dagenais.)

MOTION.

15. Hébert.—Re construction of a new Post-Office.

REPORTS.

16. *Finance and Parks and Ferries*.—To complete lookout on Mount Royal park.

17. *Special*.—On demand of C. P. Ry. Co. to close certain streets.

18. *Road*.—To name subway at head of St. Denis street.

19. *Parks and Ferries*.—To rent a certain house to Metropolitan Golf Club.

L. O. DAVID,
City Clerk.



RUE DeMONTIGNY

AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que le rôle de contribution foncière spéciale pour l'ouverture de la rue DeMontigny, de la rue Parthenais à la rue Dufresne, dans le quartier Sainte-Marie de la Cité de Montréal, est complété et est maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,
HOTEL DE VILLE,
Montréal, 15 juin, 1904.



DeMONTIGNY STREET

NOTICE TO RATEPAYERS

PUBLIC NOTICE is hereby given that the roll of special assessment for the opening of DeMontigny street, from Parthenais to Dufresne street, in St. Mary's ward, City of Montreal, is completed and is now deposited in the office of the undersigned at the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment, are required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
CITY HALL.

Montreal, 15 June, 1904.



Avis Public

REGLEMENT No 318

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite Cité, a adopté un règlement intitulé: "Règlement No 318 abrogeant les règlements Nos 268 et 297, concernant la plomberie, le drainage et la ventilation des bâtiments."

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HOTEL DE VILLE,
Montréal, 15 juin, 1904.

RUE GUY

AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de contribution foncière spéciale pour l'élargissement de la rue Guy, est complété et est maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les trente jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,
HOTEL DE VILLE,
Montréal, 14 juin, 1904.

Aqueduc de Montreal

CHARBON

Des soumissions cachetées, adressées au greffier de la Cité et déposées à son bureau, à l'Hôtel de Ville, et portant au dos les mots "Soumission pour charbon" seront reçues jusqu'à midi, le 5 juillet prochain, pour la fourniture et la livraison de:

5,000 tonnes, plus ou moins, de charbon mou à vapeur, pour la station de pompe du Bas Niveau, Pointe Saint-Charles;

Et pour 500 tonnes plus ou moins de charbon mou à vapeur ou coke, pour la station du Haut Niveau, rue Mc-Tavish.

Le charbon devra être livré aussitôt que l'entreprise aura été adjudgée à raison d'au moins 50 tonnes par jour pour le Bas Niveau et 12 tonnes par jour pour le Haut Niveau.

Aussi pour 60 tonnes de charbon américain Anthracite "Egg", et 65 tonnes de charbon "américain Anthracite Stove" pour être livré aux différents ateliers et usines du département de l'aqueduc comme requis.

Les soumissionnaires devront indiquer l'espèce et la qualité de charbon qu'ils ont à offrir, avec le nom de la mine.

Un chèque certifié, à l'ordre du trésorier de la Cité, pour une somme représentant 40 cents par tonne du charbon offert, devra accompagner chaque soumission.

La tonne mentionnée ici est de 2,000 livres.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés à la première assemblée de la Commission de l'Aqueduc qui suivra leur réception.

La Commission de l'Aqueduc ne s'engage pas, par cette annonce, à acheter du charbon d'une espèce ou d'une qualité quelconque ou en quantité quelconque, mais elle pourra diviser l'entreprise entre deux ou plusieurs des soumissionnaires, et il est expressément entendu qu'elle sera parfaitement libre de se réserver et elle se réserve par les présentes le droit de rejeter toutes les soumissions ou n'importe laquelle d'entre elles.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 17 juin, 1904.



Public Notice

BY-LAW No 318

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the City of Montreal, in virtue of the powers conferred upon it by the Charter of the said City, has adopted a by-law known as "By-law No. 318 to repeal By-laws Nos. 268 and 297 concerning plumbing, drainage and ventilation of buildings."

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, June 15th, 1904.

GUY STREET

NOTICE TO RATEPAYERS

PUBLIC NOTICE is hereby given that the roll of special assessment for the widening of Guy street is completed, and is now deposited in the office of the undersigned, at the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment, are required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within thirty days from this date, without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, June 14th, 1904.

Montreal Water Works

COAL

SEALED TENDERS, addressed to the City Clerk, and deposited in the office of the said City Clerk, City Hall, endorsed "Tender for Coal," will be received until 12 o'clock noon, on the 5th July next, for the supply and delivery of—

For 5,000 tons, more or less, of Soft Steam Coal, or Coke, Low Level Pumping Station, Point St. Charles.

Also for 500 tons more or less, of Soft Steam Coal, or Coke, for the High Level Pumping Station, McTavish street.

Deliveries are to be arranged for as soon as the contract is awarded, at the rate of at least 50 tons per day for the Low Level, and 12 tons per day for the High Level.

Also for 60 tons American Anthracite Egg coal and 65 tons American Anthracite Stove coal, to be delivered to the various shops and stations of the Water Works, as required.

Parties tendering must state the kind and quality of the coal they have to offer, with the name of the mine.

A certified cheque on the City Treasurer for a sum amounting to forty cents (40c) per ton of the coal he has to offer, must accompany the bid of each tenderer.

The ton herein mentioned is of 2,000 lbs.

The tenders will be opened in the presence of the interested parties at the next meeting of the Water Committee following the reception of the tenders.

The Water Committee do not bind themselves to purchase coal of any kind or quality, or in any quantity, but they may divide the amount taken between any of the tenderers, and it is expressly understood that they are at full liberty to reserve, and they do hereby reserve the right to reject any and all tenders.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, June 17th 1904.

RUE AMHERST

Dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de la rue Amherst, coté Est, entre les rues Craig et Sainte-Catherine, dans le quartier Saint-Jacques de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que mardi, le vingt-unième jour de juin courant, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, la Cité de Montréal fera application à la Cour Supérieure du District de Montréal, siégeant en division de pratique, chambre No 31, au Palais de Justice de cette Cité, afin d'obtenir une extension de délai qui permette aux Commissaires nommés en cette instance de compléter leurs procédés.

HOTEL DE VILLE,
Montréal, 16 juin, 1904.
ETHIER & ARCHAMBAULT,
Avocats de la Ville.

AMHERST STREET

In the matter of expropriation for the widening of Amherst street, East side, between Craig and St. Catherine streets, in the St. James ward of the City of Montreal.

PUBLIC NOTICE is hereby given that on Tuesday, the Twenty-first day of June instant, at half-past ten o'clock in the forenoon, or as soon as Counsel can be heard, the City of Montreal will apply to the Superior Court for the District of Montreal, sitting in the Division of Practice, Room No. 31, at the Court House, in the said City, in order to obtain an extension of delay to permit the Commissioners appointed in this matter to complete their proceedings.

ETHIER & ARCHAMBAULT,
City Attorneys.
CITY HALL,
Montreal, 16th June, 1904.

Aqueduc de Montreal

Soumissions pour Fournitures pour 1904

Des soumissions cachetées, adressées au Greffier de la Cité, et déposées au bureau dudit Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, et portant au dos le nom de l'un des articles ci-dessous mentionnés, selon le cas, seront reçues jusqu'à midi, MARDI, LE 5 JUILLET prochain, pour la fourniture et la livraison des articles suivants:

- Tuyaux de fonte.
 - Fonte spéciale.
 - Tuyaux de plomb, saumons de plomb et étain.
 - Cuivre fondu.
 - Bois de construction.
- Le tout pour l'achat de ferraille et de débris de plomb. Pourra examiner au cahier des charges que l'on pourra examiner et obtenir au Bureau du Surintendant de l'Aqueduc, à l'Hôtel de Ville, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission, et toute soumission qui ne sera pas faite sur la formule officielle ou qui ne sera pas conforme aux stipulations du cahier des charges, sera écartée.

Les dites soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission de l'Aqueduc, qui suivra leur réception. La Commission de l'Aqueduc ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

Par ordre,
L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 17 juin 1904.

Montreal Water Works

Tenders for supplies for 1904

SEALED TENDERS addressed to the City Clerk and deposited in the office of the said City Clerk, City Hall, endorsed with the name of one of the articles mentioned hereafter, as the case may be, will be received until 12 o'clock noon on TUESDAY, the 5th JULY next, for the supply and delivery of the following articles:

- Cast iron Pipes.
- Special Castings.
- Lead Pipe, Pig Lead and Tin.
- Brass Castings.
- Lumber. Also for the purchase of Iron and Lead Scrap.

The whole in accordance with specifications to be seen and obtained, as well as forms of tender, at the office of the Superintendent M. W. W., City Hall, and any tender not made on the official form, or not in conformity with the terms of the specification will not be considered. Said tenders will be opened by the City Clerk, in the presence of the interested parties, at the first meeting of the Water Committee to be held after the reception of the said tenders.

The Water Committee do not bind themselves to accept the lowest or any of the tenders.

By order,
L. O. DAVID,
City Clerk.
CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, June 17th, 1904.

Montreal Water Works

Proposals for Boilers

SEALED PROPOSALS will be received at the office of the City Clerk, City Hall, Montreal, endorsed "Proposal for Boilers" until 12 o'clock noon, on the 5th of JULY next, for furnishing and erecting at the Low Level Pumping Station of the Montreal Water-Works, three water tube boilers complete, also for purchase and removal of the three old Lancashire boilers at present in the boiler house.

Specifications and all information may be obtained at the office of the superintendent of Water-Works, City Hall.

A certified cheque on the City Treasurer for the sum of two hundred dollars (\$200) must accompany each tender.

The Water Committee do not bind themselves to accept the lowest or any other tender.

L. O. DAVID,
City Clerk.
CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, June 17th, 1904.

Aqueduc de Montreal

Soumissions pour chaudières

Des soumissions cachetées, portant au dos les mots "Soumission pour chaudières", seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, jusqu'à midi, le 5 juillet prochain, pour la fourniture et l'installation, à la station des pompes du bas niveau, aqueduc de Montréal, de trois chaudières à vapeur tubulaires, complètes, ainsi que pour l'achat et l'enlèvement des trois vieilles chaudières Lancashire qui se trouvent actuellement dans la chambre des chaudières.

Les devis pourront être obtenus au bureau du surintendant de l'aqueduc, à l'Hôtel de Ville, où l'on pourra avoir aussi tous les renseignements voulus.

Un chèque accepté, à l'ordre du trésorier de la Cité, au montant de \$1,200, devra accompagner chaque soumission. La Commission de l'Aqueduc ne s'engage à accepter la plus basse, ni aucune autre des soumissions.

Par ordre,
L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 17 juin, 1904.

MUTATIONS DE PROPRIETES — TRANSFERS OF PROPERTIES

Quartier Ward	No d'enregistrement Registration Number	Date de l'enregistrement Date of registration	Date du Contrat Date of Deed	Vendeur Vendor	Acquéreur Purchaser	No. du Cadastre Cadastral Number	Etendue Area	Rue Street	Genre Description	Prix Price
MONTREAL-EST										
St. Jacques	60536	10 juin 1904	3 juin 1904	Chs. Fafard, M. D	Hector Fafard	680-1	1445	Dorchester	B	7,500.00
St. Louis	60544	29 fév. "	"	Jos. Archambault	F. E. Fontaine	903-265	1500	Laval	B	2,700.00
St. Laurent	60548	29 avril "	"	M. Barbeau & al.	Nap. Barbeau	331 & P. 316	18646	Ontario & S. Laur.	B	Considérat.
"	60549	7 juin "	"	The G.T.R. of C.S.P.F.	Mark Workman	P. 618	2750	St. Laurent	B	20,500.00
St. Jacques	60553	13 juill. 1903	13 "	De Jos. Marquis	De Louis Renaud	271	1407	St. Timothée	B	6,000.00
LaFontaine	60556	26 mai 19 "	13 "	F. X. Rastoul	F. Lalonde	1083	38483	Visitation	B	1,750.00
Est	60558	13 juin "	14 "	G. B. Burland	Ed. Fournier	P. 139	2168	St. Louis	B	8,000.00
Papineau	60565	9 "	15 "	The Can. Thread Coy.	The C. Spool Cott. Co.	P. 967	162	Panet	L	Considérat.
"	60571	15 "	15 "	C. A. Dugas	J. A. E. Gauvin	487	4200	Ste. Catherine	B	5,000.00
St-Laurent	60572	31 mai "	15 "	Ve R. A. Lindsay	Rvd. W. S. Barnes	2-5	1657	Pine Ave	L	1,600.00

MONTREAL-OUEST

St. Joseph	139334	13 juin 1904	2 juin 1904	J. F. Lewis & al.	Hon. G. W. Stephens	951-2	2152	St. Antoine	B	5,000.00
St. Ann's	139335	13 "	3 "	Isabel Cameron	The Mont. Gas Coy.	1638	4935	Dalhousie	B	Droits.
"	139341	14 "	2 "	De Ida S. Bamford	Alex. Chambers	559 & 555	6984	Wellington	B	3,500.00
St. George	139345	15 "	8 "	Hugh. M. Paton	Emile Galibert	1042	3000	St. Patrick	B	27,500.00
St. Joseph	139347	15 "	14 "	Shériff	The Liver. & L. & G. I. Co	P. 915	22333	McGill Coll ave.	B	135,000.00

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

St-Gabriel	107255	17 mars 1904	8 juin 1904	Ve Isaie Vary	C. Larivière	4 2554	4173	Charlevoix	B	500 00
St-Jean-Bte.	107263	8 juin "	"	Joseph Mirel	Adolphe St-Jules	P. S. E. 15 868	1080	Sanguinet	B	1,650.00
St-Denis	107265	8 juin "	"	Ve A. Lavigne	Dme Jos. Morin	P. S. E. 8-753	5089	Labelle	L	Pas de prix
"	107274	8 mai "	"	J. Bte Deschamps	Max. Lesage	162-184, 5 & 6	4620	Rivard	L	500.00
"	107279	22 avril "	"	Dan. Hocheburgen	Gust. Fernet	325 270	1974	St-André	L	550.00
"	107281	28 avril "	"	D. Chénevert	Azarie Boucher	7-443	2000	St-Hubert	B	1,500.00
"	107285	10 juin "	"	Gust Fernet	Ve Zép. Allard	325-270	1974	St-André	L	125.00 & hyp
"	107291	10 "	"	Am. Chartrand	Nap. Gingras	196-108	3175	St-Denis	L	750 00
"	107312	10 "	"	Jos. Mayer	Chs. Bénéard	P. S. E. 209-12	5450	St-Hubert	B	2,025.00
St-Jean-Bte	107319	10 "	"	Shériff	The T. & L. Coy of Can	7-795 & 96	3360	Chambord	B	450.00
"	107320	11 "	"	Donatien David	Alph Labelle	6-87 & 88	2460	Laval	B	1,750.00
St-Denis	107334	13 "	"	Max Lesage	Frs. Xav Morin	P-15 1114	1540	Rivard	L	300.00
"	107335	13 "	"	James Shearer	Afred Candry	162-136	3080	Rivard	L	500.00
St-Gabriel	107339	8 "	"	James Shearer	Shenan Brown Mills Lt	3012 & 13	6824	St. Patrick	B	Pas de prix
Hochelaga	107355	26 mai "	"	Ve J. Bue Wilson	Philias Wilson	70-141 & 149	7488	Ontario	L	1 647.36

P. TERRAULT, Régistrateur de la Ville.